



PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

26 mai 2021
Original : Anglais

19^e Réunion de la CMDD

Vidéoconférence, 7–9 juin 2021

Point 3 de l'ordre du jour: Rapport du Coordonnateur sur les activités de développement durable pour la période juin 2019 – mai 2021

Rapport d'activité pour la période juin 2019 – avril 2021 et questions spécifiques

Note du Secrétariat

Depuis la 18^e Réunion de la CMDD (Budva, Monténégro, 11–13 juin 2019), d'importantes initiatives ont vu le jour au sein du système PNUE/PAM – Convention de Barcelone, y compris la CMDD. Les Membres de la CMDD et d'autres partenaires ont manifesté un engagement renouvelé, avec un rôle encore plus primordial, car la dimension régionale est de plus en plus reconnue comme un vecteur essentiel pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et des Objectifs de développement durable (ODD).

À la suite de l'adoption, en 2016, de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) 2016-2025, la création du tableau de bord méditerranéen de la durabilité, deux éditions du mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER), des progrès importants dans les initiatives phares de la SMDD, la préparation du Rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED) et le lancement de l'étude de prospective MED 2050 représentent des étapes clés dans les travaux de la CMDD.

Les conclusions et les recommandations de la 18^e Réunion de la CMDD ont été intégrées à la Déclaration ministérielle¹ de la 21^e Réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (COP 21) (Naples, Italie, 2–5 décembre 2019), ainsi qu'aux Décisions suivantes, telles qu'elles figurent dans le Rapport de la COP 21² : Décision IG.24/2 : Gouvernance³, y compris son annexe IV « Composition de la Commission méditerranéenne du développement durable pour 2020-2021 – Membres autres que représentants des Parties contractantes », telle que reproduite en annexe I du présent document ; Décision IG.24/3 : Mise en œuvre, suivi et évaluation à mi-parcours de la SMDD et du Plan d'action régional sur la consommation et la production durables en Méditerranée (Plan d'action régional CPD)⁴ ; Décision IG.24/4 : Études d'évaluation⁵ ; et Décision IG.24/14 : Programme de travail et budget du PNUE/PAM 2020-2021⁶.

À la suite de l'adoption de ces décisions, les travaux de la CMDD en 2020-2021 étaient ciblés sur les activités suivantes : tableau de bord méditerranéen de la durabilité et l'intégration d'indicateurs de CPD ; initiatives phares de la SMDD ; évaluations à mi-parcours de la SMDD et du Plan d'action régional CPD ; études d'évaluation sur l'environnement et le développement ; structures et processus de mise en œuvre des ODD en Méditerranée ; réponse stratégique à la COVID-19 ; et préparation de la 19^e Réunion de la CMDD.

¹ https://wedocs.unep.org/bitstream/id/5f76bbb1-c200-4260-a772-7257eacc287c/NaplesDeclaration_fre.pdf

² https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/30095/19ig24_22_fre.pdf

³ https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/31700/19ig24_22_2402_fre.pdf

⁴ https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/31701/19ig24_22_2403_fre.pdf

⁵ https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/31702/19ig24_22_2404_fre.pdf

⁶ https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/31712/19ig24_22_2414_fre.pdf

Depuis 2020, l'humanité fait face à une pandémie, à une crise économique et à un désastre écologique sans précédent. La CMDD devrait tirer profit de cette occasion unique pour soutenir la région et les pays méditerranéens vers des trajectoires durables qui donnent la priorité à la fois aux perspectives économiques, à la réduction de la pauvreté et à la santé de la planète. Dès lors, la 19^e Réunion de la CMDD devrait approfondir des sujets importants de la période post-COVID-19 afin de mieux reconstruire, en vue d'une renaissance verte en Méditerranée, en dissociant le développement de la dégradation environnementale à travers le déploiement d'une économie circulaire.

Le présent document fournit des informations sur les travaux réalisés à l'issue de la 18^e Réunion de la CMDD pour la période allant de juin 2019 à avril 2021 et présente des questions spécifiques à examiner lors de la 19^e Réunion de la CMDD.

Rapport d'activité pour la période juin 2019 – avril 2021 et questions spécifiques

1. Tel qu'indiqué dans la Note du Secrétariat ci-dessus, quatre décisions majeures de la COP 22 intègrent les résultats de la 18^e Réunion de la CMDD (Budva, Monténégro, 11-13 juin 2019). Depuis juin 2019, toutes les mesures ont été prises afin de garantir leur mise en œuvre effective, avec des activités mises en place par les Membres de la CMDD et d'autres partenaires, notamment sur des initiatives phares de la SMDD.
2. M^{me} Ivana Stojanovic (Monténégro) a présenté les résultats de la 18^e Réunion de la CMDD aux Points focaux du PNUE/PAM lors de leur réunion à Athènes, en Grèce, du 10 au 13 septembre 2019. Elle a également participé à la COP 21, en tant que membre de la délégation du Monténégro et Présidente de la CMDD.
3. Le deuxième semestre 2019 a été consacré à la préparation de la COP 21, couronnée par un événement réussi, où 14 décisions liées à la pollution et aux déchets marins, à la biodiversité et aux aires marines protégées, à l'économie bleue et à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC), au développement durable et aux études d'évaluation ont été adoptées, y compris une feuille de route sans précédent pour la proposition d'une désignation éventuelle de la mer Méditerranée, dans son ensemble, comme une zone de contrôle des émissions d'oxydes de soufre (Décision IG.24/8)⁷.
4. Plus de 200 personnes ont participé à la COP 21. Le Secrétariat a reçu des signes d'engagement et de soutien importants de la part des Parties contractantes et a entendu la voix des parties prenantes. Des représentants de la jeunesse ont participé pour la première fois au débat ministériel de la COP et des Membres de la CMDD ont pris part au débat de haut niveau et à plusieurs événements parallèles, faisant de la COP 21 un terrain inclusif et fertile pour des propositions et des actions axées sur l'avenir. La COP 21 a également marqué le point de départ d'un nouveau biennium, avec la préparation de la Stratégie à moyen terme (SMT) 2022-2027 du PNUE/PAM.
5. A travers la Déclaration ministérielle de Naples, les Parties contractantes se sont engagées à prendre des mesures concrètes pour renforcer le niveau de préservation de la mer Méditerranée et de son littoral, en tant que lieu de paix, de dialogue et de solidarité, en tant que passerelle entre les civilisations et en tant que modèle de protection environnementale dans le contexte du développement durable et de la coopération multilatérale. Les Parties contractantes ont estimé que les ressources de la Méditerranée devraient instaurer une prospérité économique et contribuer à la stabilité de la région en créant des emplois verts et des possibilités d'innovation pour les secteurs de l'économie maritime, dans le plein respect de la protection de l'environnement, dans le cadre d'une approche circulaire et d'un modèle de bonne gouvernance, appuyés par la mise en œuvre de la SMDD. Elles ont réaffirmé qu'une GIZC et une planification de l'espace marin (PEM) efficaces, en conjonction avec des approches de CPD, sont essentielles afin de promouvoir des utilisations durables et synergiques des aires côtières et marines méditerranéennes et de leurs ressources, avec la recherche et l'innovation. Les Parties contractantes ont demandé la mise en œuvre d'une stratégie pour une communication environnementale en vue de la promotion du développement durable, ainsi que pour des programmes d'éducation et de formation innovants et de qualité afin d'atteindre un public varié et les jeunes.
6. La contribution des Membres de la CMDD a été fondamentale pour la concrétisation des activités prévues par les décisions susmentionnées, en particulier les Décisions IG.24/3 et IG.24/4, avec des ressources importantes allouées par le Programme de travail et le budget du PNUE/PAM pour 2020-2021 (Décision IG.24/14). Ce document présente l'avancée de ces activités et des questions spécifiques, tandis que les actions importantes entreprises par les Membres de la CMDD et les Composantes du PNUE/PAM figurent à l'annexe II.

⁷ https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/31706/19ig24_22_2408_fre.pdf

I. Tableau de bord méditerranéen de la durabilité et intégration des indicateurs de CPD

7. Faisant suite aux avis exprimés par les Points focaux du Plan Bleu et les Membres de la CMDD lors de leurs réunions respectives en mai et juin 2019, le Plan Bleu a finalisé la mise à jour du tableau de bord méditerranéen de la durabilité sous la direction du Comité de pilotage de la CMDD, avec une liste révisée de 28 indicateurs (Annexe III) – dont la majorité correspondent ou sont liés aux indicateurs des ODD.
8. Sur la base du mandat conféré par la Décision IG.24/3, le Plan Bleu a élaboré une version actualisée des fiches d'analyse des indicateurs, telles qu'elles figurent dans le document UNEP/MED WG.493/Inf.3. Des cartes complémentaires ont été conçues pour illustrer la relation entre la pression exercée par les activités humaines et l'état de l'environnement. Le CAR/CPD a entrepris la mise à jour des indicateurs de CPD afin d'intégrer ces travaux au tableau de bord méditerranéen de la durabilité, en renforçant le tableau de bord sur les économies verte, bleue et circulaire. Toutes les informations sont rassemblées sur le site Web de l'observatoire régional de l'environnement et du développement durable⁸, facilitant l'accès aux informations, notamment aux fiches d'information, publications et cartes thématiques.
9. Faisant suite aux recommandations du Comité de pilotage de la CMDD, le Plan Bleu a entrepris une réflexion interne en vue du développement d'indicateurs permettant de suivre les répercussions de la crise de la COVID-19 en Méditerranée, notamment sur les relations entre l'état de l'environnement et la santé.
10. Sur la base d'un projet pilote, le Plan Bleu a élaboré des propositions en vue de renforcer l'observatoire régional de l'environnement et du développement durable en Méditerranée (voir le document UNEP/MED WG.493/4), comprenant la migration du tableau de bord méditerranéen de la durabilité vers la « Salle de situation de l'environnement mondial du PNUE »⁹ (*World Environment Situation Room – WESR*), la connexion avec des bases de données externes et la future mise à jour du tableau de bord afin de contribuer à la composante d'évaluation du PNUE/PAM.
11. Le Secrétariat, y compris MED POL, le Plan Bleu et le CAR/Info, ont entrepris des échanges avec la Division scientifique du PNUE, la Branche du PNUE chargée du développement des capacités et de l'innovation (Unité des ODD et des statistiques) et la Branche Big Data (Unité WESR) pour engager une collaboration sur le suivi et l'évaluation. Les possibilités de collaboration future portent sur les sujets suivants : interconnexion entre la WESR mondiale et le système d'information du PNUE/PAM (système Info PAM), par exemple : plateformes de partage de données et de connaissances et leur interopérabilité, harmonisation des méthodologies des indicateurs et de la collecte et du traitement des données, etc.
12. Lors de la 22^e Réunion du Comité de pilotage de la CMDD (vidéoconférence, 15-16 décembre 2020), des représentants de la Division scientifique du PNUE ont présenté la WESR, un projet mondial d'informations géoréférencées, de télédétection et d'observation de la Terre intégrées à des statistiques et des données sur la dimension environnementale du développement durable ; le Système d'information sur les rapports d'indicateurs pour les ODD (IRIS pour les ODD)¹⁰, qui est un outil de rapportage des indicateurs des ODD pour lesquels le PNUE est l'organisme de tutelle ; et la Mesure des progrès II¹¹, un rapport d'évaluation qui s'appuie sur les indicateurs des ODD et le cadre DPSIR (forces motrices, pression, état, effets, réponse) vers une cohérence stratégique et une plus grande intégration entre les ODD.

⁸ <https://www.obs.planbleu.org/fr/>

⁹ <https://wesr.unep.org/>

¹⁰ <https://environmentlive.unep.org/myiris>

¹¹ <https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/27627/MeaProg2019.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

II. Suivi et lancement des initiatives phares de la SMDD

13. Le tableau ci-dessous présente l'état de mise en œuvre des 11 initiatives phares de la SMDD – en vert : les initiatives lancées/en cours ; en jaune : les initiatives en cours de développement/à lancer ; en orange : les initiatives qui ne sont pas encore lancées. Des informations détaillées sont présentées dans le tableau des rapports de la SMDD, tel qu'il figure dans le document UNEP/MED WG.493/Inf.6.

| Initiatives phares de la SMDD | Chef de file, principaux partenaires |
|---|--|
| 1.1.10. Soutenir le fonds régional d'affectation spéciale pour les aires marines protégées méditerranéennes The MedFund: https://themedfund.org/ | La Fondation Prince Albert II de Monaco, l'Institut océanographique (Monaco), le CAR/ASP, le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques, le MedPAN, le WWF Med, l'UICN-Med, le Conservatoire du Littoral (France) et l'Initiative pour les petites îles de Méditerranée (PIM) |
| 2.3.5. Promouvoir la « Liste verte » (Congrès mondial des parcs de l'UICN) dans les États riverains pour évaluer l'efficacité des organes de gestion des parcs créés | L'UICN (la Liste verte) via son Centre de coopération méditerranéenne : https://www.iucn.org/theme/protected-areas/our-work/iucn-green-list-protected-and-conserved-areas |
| 3.1.9. Promouvoir le Prix « Ville respectueuse de l'environnement », comme décidé lors de la COP 18 (Déclaration d'Istanbul, décembre 2013) | Le PNUE/PAM via les contributions volontaires de la Turquie, conformément à la Décision IG.22/19 adoptée lors de la COP 19 : https://www.unenvironment.org/unepmap/istanbul-environment-friendly-city-award |
| 3.2.5. Créer un ensemble d'outils urbains durables pour la Méditerranée, en vue de planifier des villes qui fonctionneront pour tous et afin de les rendre inclusives, sûres, résilientes et durables | Med Cities via MedUrbanTools : http://medurbantools.com/ |
| 3.4.5. Entreprendre des évaluations régionales, ainsi que des échanges de connaissances, des solutions à hautes et basses technologies mis en œuvre avec succès en vue d'atteindre une réduction des déchets | Évaluation régionale et référentiel en ligne lancés en 2021 par le MIO-ECSDE, le COMPSUD et l'UpM via le Projet régional de soutien dans les secteurs de l'eau et de l'environnement WES financé par l'UE : www.wes-med.eu |
| 4.1.9. Créer un mécanisme régional d'interface « sciences - décision » approuvé par toutes les Parties contractantes à la Convention de Barcelone, en vue de préparer des évaluations scientifiques régionales consolidées et des orientations sur les tendances du changement climatique, les impacts et les options en matière d'adaptation et d'atténuation MedECC: https://www.medecc.org/ | Le MedECC, le PNUE/PAM et le Plan Bleu, l'UpM, le Gouvernement de la Principauté de Monaco, le Ministère français de la transition écologique, la <i>Generalitat de Catalunya</i> (Espagne), l'ADEME (France), Aix-Marseille Université et son Labex OT-MED, l'Institut de recherche pour le développement (IRD), le Programme de recherche MISTRALS, la Métropole Aix-Marseille-Provence (France) |
| 5.4.5. Créer et promouvoir un Prix des entreprises méditerranéennes pour l'innovation environnementale. | Le CAR/CPD via la décision IG.24/3 adoptée lors de la COP 21 avec le soutien du Programme SwitchMed. Le Prix de la durabilité méditerranéenne WeMed : https://www.wemedaward.org/ . Pour de plus amples informations, consulter les documents UNEP/MED WG.493/Inf.6 et Inf.7. |
| 5.6.5. Intégrer les principes de durabilité dans les marchés publics aux échelles nationale et locale | <i>Pas encore lancée</i> |
| 6.2.3. Encourager l'adoption et la mise en œuvre de la Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement | Activités lancées en 2020 par le MIO-ECSDE, le COMPSUD et MEPIELAN via le Programme LIFE de l'UE et renforcées en 2021 via le Projet WES financé par l'UE dans le cadre de l'instrument européen de voisinage (IEV) : www.wes-med.eu |

| | |
|--|--|
| 6.3.5. Développer des programmes de renforcement des capacités sur les questions liées à la mise en œuvre et au respect des obligations et accords relatifs à l'environnement, y compris les évaluations de l'impact environnemental et les évaluations environnementales stratégiques. | Une première série d'activités à lancer en 2021 par l'Université Panteion d'Athènes/MEPIELAN dans le contexte d'un accord spécifique avec le Secrétariat du PNUE/PAM – Convention de Barcelone |
| 6.5.5. Mettre en place un système d'information intégré pour les pays méditerranéens, accessible au public, à travers un triumvirat composé de gouvernements nationaux, d'organisations internationales et du secteur privé pour rassembler et diffuser de façon transparente des informations sur l'état de l'environnement | Le Plan Bleu via le tableau de bord méditerranéen de la durabilité et l'observatoire régional de l'environnement et du développement durable en Méditerranée http://obs.planbleu.org/en/ |

III. Évaluations à mi-parcours de la SMDD et du Plan d'action régional CPD

14. Les évaluations à mi-parcours de la SMDD et du Plan d'action régional CPD visent à améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de ces politiques stratégiques et prospectives lors de leur deuxième phase respective, à se concentrer sur les lacunes, les insuffisances et les perspectives connexes, ainsi qu'à mieux aligner ces cadres stratégiques avec le Programme à l'horizon 2030 et les ODD dans le contexte de la période post-COVID.

15. Sur la base d'une note conceptuelle méthodologique comprenant des sources d'information et une liste de parties prenantes à consulter, et à la suite d'une analyse documentaire, les résultats préliminaires de l'évaluation à mi-parcours de la SMDD ont été inclus dans un rapport sur l'état des lieux et l'analyse des lacunes. En ce qui concerne le Plan d'action régional CPD, la méthodologie de l'évaluation à mi-parcours a consisté en une évaluation quantitative et qualitative à partir des éléments suivants : (i) calcul et évaluation des 25 indicateurs de CPD ; (ii) analyse des rapports officiels des Parties contractantes sur le Plan d'action CPD ; (iii) examen des projets et initiatives soutenant la mise en œuvre du Plan d'action régional CPD, comprenant des projets mondiaux et régionaux en rapport avec la CPD.

16. Une consultation des parties prenantes a été réalisée par deux experts indépendants (consultants) avec divers décideurs et parties prenantes (Membres de la CMDD, Partenaires du PNUE/PAM, Composantes du PNUE/PAM et principales parties prenantes), par le truchement d'entretiens bilatéraux, de groupes de débat (webinaires/ateliers en ligne) et d'une vaste enquête en ligne. La consultation des parties prenantes était ciblée sur les réalisations, les lacunes et les perspectives des trois composantes suivantes liées à la SMDD et au Plan d'action régional CPD : (i) état de mise en œuvre ; (ii) rapport et suivi ; (iii) répercussions de la crise de la COVID-19. Les résultats de la consultation des parties prenantes figurent dans le document UNEP/MED WG.493/Inf.4.

17. Les projets de rapports finaux des évaluations à mi-parcours sont soumis à examen et commentaires par la 19^e Réunion de la CMDD : documents UNEP/MED WG.493/5 et WG.493/6.

IV. Études d'évaluation et de prospective récentes et futures

Rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED)

18. Faisant suite à leur approbation par le Comité des publications du PNUE, trois documents, à savoir le rapport complet du RED, le Résumé à l'attention des décideurs et les Messages clés, ont été publiés en tant que publications du PNUE, en anglais et en français, en octobre 2020 : voir les références dans le document UNEP/MED WG.493/Inf.1. La page de ressources du RED sur le site du PNUE renvoie à la page de téléchargement du site du Plan Bleu¹², ce qui en fait le principal point d'accès aux publications, infographies, vidéos et autres supports de communication du RED.

19. Faisant suite aux recommandations de la 18^e Réunion de la CMDD pour la préparation des éléments de communication adaptés à un vaste public et aux groupes cibles, le Secrétariat et le Plan Bleu ont élaboré un plan de communication du RED à l'échelle du système du PNUE/PAM. Les publications

¹² <https://planbleu.org/soed/>; <https://www.unep.org/resources/report/state-environment-and-development-mediterranean>

ont reçu une visibilité adéquate avec le soutien de la Division de la communication du PNUE, soulignant le fait que le rapport fournira aux décideurs des informations qu'ils pourront utiliser pour orienter les politiques vers des voies plus durables et pour reconstruire plus vert dans le contexte de la reprise après la contraction économique causée par la pandémie de COVID-19.

20. Le RED a été présenté aux représentants des médias internationaux et régionaux le 21 octobre 2020 lors d'un point presse organisé conjointement par le PNUE et la Commission européenne (CE) dans le cadre de la Semaine verte de l'UE sur le thème de « La biodiversité à l'ordre du jour international ». Le Secrétariat a travaillé avec le PNUE pour préparer le communiqué de presse qui a été publié le 19 octobre 2020 en même temps que le dossier de presse préparé par le Plan Bleu. Le communiqué de presse et le dossier de presse reprennent les principales conclusions du RED et réitèrent un appel à une renaissance verte en Méditerranée, sur la base des éléments contenus dans le rapport. La diffusion du communiqué de presse, conjuguée au point presse, a généré une importante couverture médiatique, notamment de la part des organes de presse.

21. Le RED a également attiré l'attention du monde entier lorsque le porte-parole du Secrétaire général de l'ONU en a fait mention lors de la réunion d'information de la mi-journée¹³ et lorsqu'il a été publié sur le site web des Nations Unies et ses comptes sur les réseaux sociaux. En outre, le Secrétariat a reçu une demande d'importation du RED dans la bibliothèque mondiale de l'ONU (iLibrary).

22. Le Plan Bleu a organisé un événement sur le lancement de la version française du RED au cours de la vidéoconférence virtuelle science-politique Med2020¹⁴ (16-18 novembre 2020), avec un débat substantiel entre les milieux académique et politique pour combler les lacunes en matière de connaissances identifiées dans le RED.

23. Le 14 décembre 2020, l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) a organisé un webinaire avec ses membres et des législateurs de toute la région, avec la participation de M. Gaetano Leone (Coordonnateur du PNUE/PAM), l'Ambassadeur Sergio Piazzini (Secrétaire général de l'APM), M. Alain Perea (Vice-président de l'APM et Rapporteur sur l'environnement), M. Daniele Violetti (Directeur de la Division des moyens de mise en œuvre, CCNUCC), M. François Guerquin (Directeur du Plan Bleu) et M. Joël Guiot (Coordonnateur, MedECC). Ce webinaire a fourni aux parlementaires participants des informations sur les changements climatiques et environnementaux, ainsi que des échanges sur le développement dans le bassin méditerranéen.

24. Le 16 février 2021, le Plan Bleu a coorganisé avec le Ministère tunisien des Affaires locales et de l'Environnement, avec la contribution du CAR/ASP, un événement national de diffusion du RED, axé sur la décentralisation, la planification du développement et une approche intégrée du développement durable en Tunisie.

25. Le 8 avril 2021, un événement médiatique intitulé « Faire la paix avec la nature et réaliser les ODD en Méditerranée » a été organisé dans le cadre du Réseau Environnement de Genève¹⁵. Considérant la Méditerranée comme une région à la croisée des chemins pour atteindre les ODD, cet événement virtuel a puisé ses informations dans les deux rapports commandités par le PNUE/PAM, à savoir le RED et le MedECC MARI.

Premier rapport d'évaluation méditerranéen (MAR 1) des Experts méditerranéens sur le changement climatique et environnemental (MedECC)

26. Lors de la COP 21, à travers la Décision IG.24/4, les Parties contractantes ont félicité les progrès réalisés par le réseau d'Experts méditerranéens sur les changements climatiques et environnementaux¹⁶

¹³ <https://bit.ly/31GFECCL>

¹⁴ <https://med2020.sciencesconf.org/?forward-action=index&forward-controller=index&lang=en>

¹⁵ https://www.genevaenvironmentnetwork.org/events/making-peace-with-nature-and-delivering-on-the-sdgs-in-the-mediterranean/#scroll-nav_2

¹⁶ Créé en 2015, le MedECC est un réseau international d'experts scientifiques, ouvert et indépendant, qui soutient le processus décisionnel et l'information du grand public sur la base des données scientifiques disponibles et de la recherche continue sur les changements climatiques dans le bassin méditerranéen. À ce jour, le MedECC compte

(MedECC) sur le MAR1, qui vise à présenter l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques et environnementaux en Méditerranée ainsi que leurs conséquences et risques futurs. Elles ont approuvé les éléments de la *Feuille de route pour la consultation des décideurs et des parties prenantes sur le MAR1*, impliquant les Points focaux du PNUE/PAM, les Points focaux des Composantes du PNUE/PAM et les Membres de la CMDD. Elles ont également demandé au Secrétariat d'entreprendre des activités de communication sur le MedECC.

27. Le PNUE/PAM et l'Union pour la Méditerranée (UpM), avec d'autres partenaires, soutiennent cette initiative régionale importante qui contribue à établir des processus rigoureux sur l'évaluation environnementale en Méditerranée. Le secrétariat scientifique du MedECC est hébergé par le Plan Bleu à Marseille, en France. Les coordonnateurs du MedECC ont participé, en tant qu'intervenants invités, à la 21^e et à la 22^e Réunion du Comité de pilotage de la CMDD en mai et en décembre 2020.

28. Le MedECC contribue au Sixième Rapport d'évaluation (AR6) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), avec un chapitre consacré pour la première fois à la Méditerranée. Ce chapitre est préparé sous la codirection de M. Wolfgang Cramer, l'un des deux coordonnateurs du MedECC.

29. L'examen constitue un élément essentiel des travaux du MedECC et garantit que l'évaluation documentaire est transparente, objective et complète. En ce qui concerne l'examen scientifique, les experts ont été invités à commenter la précision et l'exhaustivité du contenu scientifique et technique, ainsi que le bilan global du projet de MAR1. Les examinateurs se sont autodésignés et ont été acceptés par le MedECC sur la base de leur expertise. Le processus d'examen scientifique a pris fin en décembre 2019 et ses résultats ont été pris en considération dans le projet quasi définitif du MAR1, qui a été examiné par le Comité de rédaction du MedECC au cours d'une réunion tenue à Venise, en Italie, du 10 au 12 février 2020.

30. À la suite de la consultation en ligne (avril-juin 2020) des décideurs politiques et des parties prenantes¹⁷ sur le projet de Résumé à l'intention des décideurs (SPM) du MAR1, et conformément à l'annexe IV de la décision IG.24/4, les Membres du Comité de pilotage de la CMDD, les Points focaux du Plan Bleu, les membres du Groupe d'experts sur le changement climatique (CEEG) et du Groupe de travail sur l'environnement de l'UpM, le Secrétariat du MedECC, le Comité de pilotage et les auteurs principaux coordonnateurs du MedECC, ainsi que les représentants du PNUE/PAM, du Plan Bleu et du Secrétariat de l'UpM ont participé à distance, le 22 septembre 2020, à la consultation plénière du MedECC.

31. L'objectif de cette consultation était de s'assurer que les résultats du MAR1, tels que présentés dans le projet de SPM, étaient parfaitement compréhensibles et sans ambiguïté et que les observations tirées de la consultation en ligne précédente avaient été bien prises en compte. Les conclusions du projet révisé de SPM ont été examinées et sujettes à débat afin de s'assurer que les résultats étaient formulés de manière claire et compréhensible et que l'évaluation de la documentation était transparente, objective, complète et pouvait être facilement communiquée aux décideurs.

32. Cet événement a constitué une étape importante dans le renforcement du dialogue science-politique. Une centaine de participants ont contribué à un débat significatif qui a abouti à un ensemble de conclusions et de recommandations, telles que reproduites à l'annexe IV du présent document, et une version finale du SPM.

33. Pour poursuivre sa mission visant à consolider et à fournir des connaissances scientifiques sur les changements climatiques et environnementaux en Méditerranée, le Secrétariat et le Comité de pilotage du MedECC œuvrent sur trois actions complémentaires, telles que résumées ci-après :

plus de 600 membres scientifiques issus de 35 pays, dont 19 Parties contractantes à la Convention de Barcelone.
Voir : www.medecc.org

¹⁷ Le Secrétariat du MedECC a reçu 453 observations sur le projet de SPM de la part de 21 gouvernements, décideurs et organisations partenaires. En outre, 196 observations ont été reçues sur le projet de rapport complet du MAR1.

- Communication sur le MAR1 et son SPM : Une campagne de communication a été lancée, comprenant la traduction du SPM en arabe, en catalan, en français et en espagnol, la diffusion d'infographies contenant les messages clés du MAR1, des mises à jour régulières d'informations sur le site Web du MedECC et sur les médias sociaux, etc.
- Identification des lacunes en matière de connaissances, renforcement du réseau et renforcement des capacités dans le sud et l'est de la Méditerranée : Afin de renforcer davantage le réseau dans toute la région méditerranéenne, des contacts ont été pris et le MedECC a déjà suscité l'intérêt de plusieurs institutions partenaires et de scientifiques de haut niveau qui pourraient jouer un rôle clé à l'avenir.
- Préparation de rapports thématiques liés aux lacunes identifiées dans le MAR1 : 1. Les risques côtiers et le potentiel des mesures d'adaptation ; 2. Le lien entre le climat, l'eau, l'énergie, l'alimentation et les écosystèmes ; et 3. Les changements environnementaux et les migrations humaines.

34. Au cours de sa 90^e Réunion, le Bureau des Parties contractantes (vidéoconférence, 12-13 novembre 2020) a demandé instamment aux Parties contractantes de soutenir l'achèvement de l'important rapport du MAR1 et de son SPM, en vue de l'éventuelle approbation de ce dernier lors de la COP 22. Durant sa 22^e Réunion, le Comité de pilotage de la CMDD a de nouveau salué les travaux réalisés par le MedECC et exprimé son accord sur la recommandation susmentionnée du Bureau des Parties contractantes.

35. Le SPM (voir la référence dans le document UNEP/MED WG.493/Inf.1) est soumis à l'examen de la 19^e Réunion de la CMDD en vue de la recommandation d'une éventuelle approbation de la COP 22. La CMDD est également invitée à envisager la reconnaissance du MedECC, avec un soutien approprié de la part des Parties contractantes, afin de poursuivre cette initiative dans le cadre du système PNUE/PAM – Convention de Barcelone.

Etude prospective MED 2050 : état des lieux et prochaines étapes

36. Comme mandaté par la Décision IG.24/4 adoptée lors de la COP 21 et par l'activité 1.4.1.4¹⁸ du Programme de travail et le budget du PNUE/PAM pour 2020-2021, le Secrétariat (Plan Bleu) a entrepris diverses activités pour mettre en œuvre la feuille de route révisée pour l'étude prospective MED 2050.

37. MED 2050 étant un exercice participatif, le Plan Bleu a structuré la participation des experts et des représentants des Parties contractantes comme suit :

- Un Comité consultatif a été mis en place et convoqué le 13 janvier 2021 par vidéoconférence ; ce comité sera convoqué une fois par an. Outre l'adhésion des experts du Comité scientifique, les Parties contractantes ont été invitées à participer à ce comité, qui travaille sur les résultats préliminaires de MED 2050, par exemple l'examen des rapports techniques élaborés par le groupe de prospective. Le Comité consultatif se compose également de représentants d'organismes de financement et d'organisations internationales.
- Un groupe de prospective a été constitué, qui rassemble environ 35 experts. Au cours de plusieurs ateliers, les membres du groupe de prospective ont réalisé la méthodologie et des documents sur les principales tendances, les perturbations et les signaux faibles liés à l'avenir de la Méditerranée (plus d'informations ci-dessous).
- Réseau MED 2050¹⁹ : Les Parties contractantes ont été invitées à identifier les parties prenantes nationales intéressées à contribuer au réseau MED 2050 par l'intermédiaire de la plateforme et de la newsletter MED 2050, et en participant aux enquêtes ou aux ateliers MED 2050.

¹⁸ Livrables: « a) Le réseau MED2050 est animé et produit des newsletters, b) Les synthèses thématiques du MED 2050 sont produites, c) Le site Internet du MED2050 est créé et utilisé, d) Étude/ateliers sur les visions contrastées dans la région méditerranéenne organisés avec succès, e) Production du rapport analysant ces visions, f) Diffusion des analyses scientifiques sur les tendances et facteurs de perturbation dans un cadre intégré, g) Finalisation des ateliers et du rapport d'analyse sur les scénarios de transition, h) Rapport sur les activités 2020-2021 préparé pour considération et orientation de la part de la COP 22 ».

¹⁹Pour s'inscrire au réseau MED 2050 : <https://planbleu.org/inscription-reseau-med-2050/>

38. En plus du Programme MED 2050 général, des « projets de débat » complémentaires sont élaborés sur des questions spécifiques afin de soutenir MED 2050 en fonction des ressources de financement fournies par des partenaires qui souhaitent apporter leur soutien et bénéficier de la dynamique de MED 2050 pour leurs propres domaines d'intervention prioritaires. Deux projets de débat ont été lancés, associant des études préliminaires et une réunion régionale sur deux questions transversales d'importance majeure pour l'avenir de la Méditerranée qui ont été identifiées par le groupe de prospective : 1) le lien entre la démographie, les migrations et le développement économique en partenariat avec l'Université de Bari, en Italie, et d'autres institutions ; et 2) le grand écosystème méditerranéen en partenariat avec l'Université de Naples, en Italie, le FEM (Fonds pour l'environnement mondial) et d'autres institutions.

39. Lors de la période de rapport, les travaux du groupe de prospective étaient ciblés sur le « Module 1 : Construire la base de la prospective – tendances passées et futures, signaux faibles et perturbations », tel que présenté ci-dessous :

- Une note méthodologique sur MED 2050 a été publiée en décembre 2020 afin de servir de cadre et d'orientation pour la mise en œuvre du projet. Elle se structure en une séquence méthodologique de 10 étapes, passant de la collecte des données et des documents aux recommandations et à la promotion de l'exercice auprès de différentes parties prenantes, des organismes du PNUE/PAM au grand public. La note méthodologique a été soumise au groupe de prospective et au Comité consultatif lors de leurs réunions respectives qui se sont tenues en janvier 2021.
- Une analyse et une qualification des tendances et des perturbations pour l'avenir de la Méditerranée (disponible sur la plateforme Web MED 2050) ont été réalisées et serviront de base rigoureuse pour produire une réflexion plus large et qualitative sur de futurs scénarios pour la région.
- Le groupe de prospective prépare des fiches d'information sur 38 variables couvrant l'ensemble du spectre du développement durable dans la région méditerranéenne ; une équipe de rédaction a été mise en place pour chaque fiche d'information. Offrant des données de base, les fiches d'information seront utilisées dans la construction des scénarios.

40. En outre, le Plan Bleu a réalisé plusieurs productions et publications relatives à MED 2050 : le logo MED 2050, la plateforme en ligne MED 2050, la première et la deuxième éditions de la newsletter MED 2050, le cadre systémique conceptuel MED 2050, un rapport technique MED 2050 sur les perspectives démographiques en Méditerranée, un rapport technique MED 2050 comparant les prévisions de l'exercice de prospective de 2005 du Plan Bleu à la situation actuelle, le compendium MED 2050 des tendances de long terme²⁰.

41. Les prochaines étapes sont les suivantes : module 2 « Partager et comparer des visions contrastées en Méditerranée, avec notamment un projet de rapport » (septembre – décembre 2021) ; module 3 « Concilier les tendances, les perturbateurs et les signaux faibles pour identifier un scénario préféré mais réaliste » (janvier – juin 2022) ; module 4 « Création conjointe de voies de transition et stratégies à court, moyen et long termes » (2022 – 2023). Pour de plus amples informations, consulter le document UNEP/MED WG.493/Inf.5.

V. Apprentissage par les pairs : structures et processus de mise en œuvre du Programme 2030 et des ODD dans les pays méditerranéens

Mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER)

42. Les Parties contractantes qui ont participé à l'édition pilote et à la deuxième édition du Mécanisme simplifié d'examen par les pairs²¹ (SIMPEER) des Stratégies nationales pour le développement durable

²⁰ <https://planbleu.org/en/projects/med-2050-towards-a-shared-vision-on-a-sustainable-mediterranean-in-2050-and-transition-issues/>.

²¹ A travers la Décision IG.22/17 adoptée lors de la COP 19, les Parties contractantes ont décidé de lancer le SIMPEER, qui constitue une incitation innovante pour promouvoir le dialogue entre les pays méditerranéens volontaires sur les politiques et les processus nationaux en matière de développement durable.

(SNDD) sont : la France, le Monténégro et le Maroc (2016-2017) ; l'Albanie, l'Égypte et la Tunisie (2018-2019).

43. Lors de sa 18^e Réunion, la CMDD a reconnu la valeur du SIMPEER et a observé que les expériences d'apprentissage par les pairs devraient être capitalisées et communiquées comme étant essentielles afin de faciliter la transposition, la mise en œuvre et le suivi des ODD aux niveaux régional et national.

44. Au cours de la période qui a suivi, le Plan Bleu a organisé des missions à Gabès, à Kairouan et à Tunis, en Tunisie (19-25 septembre 2019) ; à Tirana, en Albanie (21-23 octobre 2019) ; au Caire, en Égypte (27-29 octobre 2019). La deuxième Réunion d'examen par les pairs a eu lieu à Marseille, en France (19-20 novembre 2019).

45. Les résultats des deux premières éditions du SIMPEER figurent dans une publication du Plan Bleu : voir la référence dans le document UNEP/MED WG.493/Inf.1.

46. SIMPEER étant une activité innovante appréciée par la CMDD et les Parties contractantes pour promouvoir le dialogue entre les pays méditerranéens, la 21^e Réunion du Comité de pilotage de la CMDD (vidéoconférence, 13-14 mai 2020) a encouragé les Parties contractantes à participer pleinement aux futures éditions du SIMPEER, avec le soutien du Secrétariat, observant que ce mécanisme constitue une incitation innovante pour promouvoir le dialogue entre les pays méditerranéens et qu'il présente le potentiel de les aider à rationaliser leurs travaux pour mettre en œuvre en synergie la SMDD et les ODD. Le Comité de pilotage de la CMDD a également recommandé au Secrétariat de soumettre, lors de la prochaine Réunion des Points focaux du PNUE/PAM et de la COP 22, une proposition de budget adéquate pour relancer cette activité en 2022-2023.

Document sur les structures et les processus de mise en œuvre de du Programme 2030 et des ODD dans les pays méditerranéens

47. Dans le prolongement du partage d'expériences entre les Parties contractantes sur les structures et processus nationaux de mise en œuvre et de suivi des ODD, le Secrétariat a consulté à distance les Membres de la CMDD représentant les Parties contractantes pour recueillir leurs contributions au sujet de leurs expériences respectives en matière d'examen national volontaire lors du Forum politique de haut niveau.

48. Les représentants des Parties contractantes ont fourni des contributions sur la transposition, la mise en œuvre et le suivi des ODD au niveau national, ainsi que sur les difficultés rencontrées et les solutions pour surmonter les obstacles. Sur la base de ces contributions et des principales conclusions du SIMPEER, le Secrétariat a rédigé le document UNEP/MED WG.493/7, qui identifie des points communs entre les pays méditerranéens et leurs spécificités nationales, autour des idées clés suivantes :

- Parmi les organismes gouvernementaux nationaux, les ministères en charge des affaires environnementales restent les organismes nationaux les plus conscients et les plus actifs dans la promotion et la mise en œuvre des ODD au niveau national.
- Les Parties contractantes ont rencontré des difficultés communes dans la mise en œuvre des ODD au niveau national, notamment en ce qui concerne la coordination et la mobilisation efficace de tous les acteurs gouvernementaux. Il est nécessaire de renforcer la structure institutionnelle en vue de mettre en place des cadres de gouvernance efficaces et systémiques aptes à contrer l'« effet de cloisonnement ».
- Il est également nécessaire de renforcer les capacités et les ressources des administrations nationales pour atteindre correctement les ODD, en particulier pour les programmes de rapport et de suivi des indicateurs des ODD. Pour ce faire, une meilleure interaction entre les processus de rapport sur les ODD liés au mandat du PNUE/PAM et sur le tableau de bord méditerranéen de la durabilité devrait être encouragée en faveur des deux processus.
- Les partenariats multipartites, les forums nationaux/locaux sur le développement durable et l'engagement des organisations de la société civile, le secteur privé et le monde universitaire sont essentiels pour relever ces défis.

VI. La crise de la COVID-19 en Méditerranée : examen de ses conséquences et de la réponse stratégique du PNUE/PAM

49. L'humanité est confrontée à une crise mondiale sans précédent : la pandémie de COVID-19 est lourde de conséquences sur les sociétés et les économies. L'annonce de la pandémie il y a plus d'un an était un appel à l'action ; « *c'est aussi un appel à la responsabilité et à la solidarité, en tant que nations unies et en tant que peuples unis* », a déclaré le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, dans son message sur la COVID-19 (11 mars 2020).

50. La crise sanitaire et la résurgence des maladies infectieuses sont intégrées dans une mutation écologique irréversible liée à la perte de biodiversité et à la dégradation des écosystèmes. La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) a tiré la sonnette d'alarme, affirmant que la nature décline sur toute la planète à un rythme sans précédent dans l'histoire humaine. « *Nous sommes en train d'éroder les fondements mêmes de nos économies, de nos moyens de subsistance, de la sécurité alimentaire, de la santé et de la qualité de vie dans le monde entier* », a déclaré le Président de l'IPBES, Sir Robert Watson, lors de la 7^e session plénière de l'IPBES (Paris, France, du 29 avril au 4 mai 2019).

51. L'activité humaine a modifié la structure des populations d'animaux sauvages et réduit la biodiversité, entraînant une augmentation des épidémies de zoonoses. 75 % de toutes les maladies infectieuses émergentes chez les humains sont des zoonoses, et les zoonoses sont étroitement liées à la santé des écosystèmes (PNUE, 2016). L'extension des terres cultivées et l'intensification de l'élevage à proximité et autour des villes ont accru les possibilités d'exposition.

52. Les mesures de confinement nécessaires pour ralentir la propagation du Coronavirus entraînent à court terme une baisse significative du PIB. L'impact est particulièrement brutal pour les travailleurs non protégés et les groupes les plus vulnérables de l'économie informelle. La pandémie fait payer un lourd tribut à l'économie mondiale, exigeant le financement de déficits budgétaires énormes et la réduction, dans la mesure du possible, de la période de pertes économiques par des mesures visant à prévenir une crise financière²². Il convient en particulier de soutenir les économies émergentes et les pays en développement qui n'ont pas les ressources nécessaires pour mettre en place des plans de relance solides. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les campagnes de vaccination, des politiques de santé concertées et un soutien financier des gouvernements devraient relever le PIB mondial de 4,2 % en 2021, après une baisse de 4,2 % en 2020²³.

53. « *Le tourisme mondial a enregistré en 2020 les plus mauvais résultats de son histoire, les arrivées internationales chutant de 74 %* » d'après l'Organisation mondiale du tourisme (OMT)²⁴ (28 janvier 2021). Étant donné que 80 % de l'ensemble des entreprises touristiques sont des petites et moyennes entreprises (PME), sources d'emplois pour les femmes, les jeunes et les communautés rurales, il est évident que la récession du tourisme aura de lourdes conséquences sur les économies méditerranéennes.

54. Les temps de crise sont aussi des périodes propices à la préparation d'un monde nouveau qui ne laisse personne de côté – un monde où la satisfaction des besoins fondamentaux, une alimentation saine, un logement adéquat, l'accès à l'éducation, à la santé et à la culture sont garantis à tous, un monde où la solidarité ouvre la voie à davantage de possibilités et de perspectives. « *Si nous prenons les mesures qu'il faut, la reprise pourrait emprunter une voie plus durable et plus inclusive* », a déclaré le Secrétaire général des Nations Unies le 19 mars 2020. Selon Inger Andersen, Directrice exécutive du PNUE, il est essentiel que les efforts de relance soient verts, résilients, inclusifs et durables ; la reprise ne saurait avoir lieu au détriment du climat, de la nature et de la lutte contre la pollution : le monde aurait alors un prix encore plus élevé à payer (*BBC News Hour*, 21 mars 2020).

²² Jeffrey Sachs and UN SDSN team: Global workshop on COVID-19, 30 March 2020, <https://www.unsdsn.org/where-are-we-now-where-are-we-headed-key-outcomes-from-sdsns-global-virtual-conference-on-the-epidemiology-and-economics-of-coronavirus>

²³ <https://www.oecd.org/economic-outlook/>

²⁴ <https://www.unwto.org/news/2020-worst-year-in-tourism-history-with-1-billion-fewer-international-arrivals>

55. La région et les pays méditerranéens doivent saisir cette opportunité unique pour se placer sur des trajectoires durables, qui donnent la priorité à la fois aux perspectives économiques, à la réduction de la pauvreté et à la santé de l'environnement. Il est essentiel de prendre en considération des options résilientes pour mieux reconstruire en vue d'une renaissance verte en Méditerranée, en dissociant le développement de la dégradation de l'environnement par une économie circulaire et des modes de consommation et de production plus durables.

56. Depuis longtemps, la CMDD et ses partenaires mettent en garde contre les formes de développement non durables. Les décideurs et les parties prenantes ont été alertés à plusieurs reprises au sujet des tendances inquiétantes et des risques qui en résultent pour la région. Les pays méditerranéens sont toujours confrontés à de nombreux défis, comme le souligne le RED. La convergence économique et sociale est désormais une nécessité, car les disparités de niveau de vie combinées à un accès inégal aux services de base représentent des vecteurs d'instabilité, avec des risques de tensions.

57. Lors de la première année de la pandémie, le Secrétariat a lancé une large réflexion sur nos modes de vie et nos modes de production et de consommation, afin d'inverser la tendance en faveur d'avenir plus durables dans la région méditerranéenne. La CMDD est le forum approprié pour engager cette réflexion et l'étude prospective MED 2050 offre à la Commission une opportunité unique d'examiner l'impact de la pandémie sur le développement durable de la région méditerranéenne et les mesures envisageables pour y répondre.

58. La « Réponse stratégique du PNUE/PAM à la COVID-19 : un plan d'action »²⁵ (voir la référence dans le document UNEP/MED WG.493/Inf.1) est alignée sur les éléments de base de la réponse stratégique du PNUE à la COVID-19²⁶, telle que résumée ci-dessous :

- La phase d'urgence médicale et humanitaire : La crise de la COVID-19 a des conséquences visibles sur la gestion des déchets, ce qui nécessite une action adéquate pour faire face à l'augmentation de la quantité d'articles en plastique à usage unique et d'équipements de protection individuelle jetés. Cette riposte sera fondée, entre autres, sur les dispositions pertinentes du Protocole tellurique.
- Un changement transformateur pour la nature et les populations : La nécessité de mieux comprendre les menaces zoonotiques et de mieux y répondre sera dûment prise en compte dans le Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique après 2020 (PAS BIO). Le Protocole tellurique prévoit également l'évaluation des liens entre la pollution des mers et les actions liées à la santé humaine. La crise de la COVID-19 présentant des risques d'affaiblissement de la réglementation environnementale et de son application lorsque les réponses apportées en urgence n'intègrent pas suffisamment la protection de l'environnement comme une dimension importante, la riposte du PNUE/PAM agira sur les multiples facettes du défi au travers de son cadre stratégique et programmatique, des instruments juridiques et réglementaires, des mesures politiques, des activités de suivi et d'évaluation, ainsi que du renforcement des capacités.
- Investir pour reconstruire plus vert : Les plans de relance budgétaire offrent la possibilité de reconstruire mieux, d'amorcer une reprise verte en accélérant les approches intégrées du cycle de vie, notamment la CPD et l'économie circulaire, les emplois verts, les énergies marines renouvelables, le tourisme durable, les solutions basées sur la nature et neutres pour le climat, et la transition vers une économie bleue durable. En s'appuyant sur le consensus régional en faveur de la promotion des emplois verts et de l'innovation dans le plein respect de la protection de l'environnement, le PNUE/PAM veillera à ce que la reprise post-COVID-19 soit entièrement fondée sur les principes de protection de l'environnement.
- Moderniser la gouvernance mondiale de l'environnement : La crise de la COVID-19 est l'occasion de réévaluer nos méthodes de travail traditionnelles et l'avenir de la gouvernance environnementale. La pandémie a montré que les technologies et les outils modernes peuvent nous aider à modifier nos méthodes de travail traditionnelles tout en maintenant le même niveau d'efficacité et en réduisant l'empreinte écologique de nos activités. Il est également crucial d'identifier d'autres moyens de travailler

²⁵ <https://www.unenvironment.org/unepmap/mediterranean-action-plans-strategic-response-covid-19-blueprint-action>

²⁶ <https://www.unenvironment.org/resources/working-environment-protect-people-covid-19-response>

avec les pays afin de garantir la poursuite des activités et la réalisation des résultats escomptés. Enfin, des campagnes de sensibilisation, de communication et de promotion incitent les parties prenantes à saisir l'occasion historique d'une renaissance verte en Méditerranée.

59. Il convient d'engager des échanges lors de la 19^e Réunion de la CMDD sur les réponses adéquates à la crise de la COVID-19 en Méditerranée, en particulier sur la voie à suivre pour donner une nouvelle impulsion à la progression vers le développement durable dans la région.

VII. Composition de la CMDD

60. Conformément au paragraphe 6 du texte relatif à la Composition de la CMDD (Décision IG.22/17), sur la base des manifestations d'intérêt écrites reçues par le Secrétariat et prises en considération par le Comité de pilotage de la CMDD, la composition suivante de la CMDD pour juin 2021-juin 2023 est soumise à débat et à accord de la 19^e Réunion de la CMDD, le cas échéant, en vue de son approbation par la COP 22.

Composition de la CMDD pour juin 2021-juin 2023

Membres autres que les représentants des Parties contractantes

Proposition basée sur des manifestations d'intérêt écrites (en gras ci-dessous)

- Le Groupe des Autorités locales : l'Agence des Villes et Territoires méditerranéens durables (AVITEM – 2^e mandat), le Forum des villes adriatiques et ioniennes (FAIC – 2^e mandat) et le **Réseau des villes méditerranéennes (Med Cities)** ;
- Le Groupe des acteurs socio-économiques : l'Association des chambres de commerce et d'industrie méditerranéennes (ASCAME – 2^e mandat), le Conseil économique et social de Grèce (ESCG – 2^e mandat), et la **Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement** ;
- Le Groupe des Organisations non gouvernementales : ECO UNION (2^e mandat), le Forum égyptien du développement durable (ESDF – 2^e mandat), et le Réseau des gestionnaires des aires marines protégées en Méditerranée (MedPAN – 2^e mandat) ;
- Le Groupe de la Communauté scientifique : les **Experts méditerranéens sur le Changement Climatique et environnemental (MedECC)**, le **Centre International de Droit Comparé de l'Environnement (CIDCE)**, et **Dr. Fatima Driouech, Vice-présidente du Panel international sur le Changement climatique (GIEC), Groupe de travail I, Université Polytechnique Mohammed VI, Maroc** ;
- Le Groupe des organisations intergouvernementales : le Forum arabe pour l'environnement et le développement (AFED – 2^e mandat), le Partenariat mondial pour l'eau – Méditerranée (GWP-Med – 2^e mandat), et le **Centre de coopération méditerranéenne de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN-Med)** ;
- Le Groupe des parlementaires : le Cercle des représentants parlementaires méditerranéens pour le développement durable (COMPSUD), l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), et l'**Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP-OSCE)**.

61. En ce qui concerne l'adhésion du groupe des parlementaires, en dépit des tentatives du Secrétariat pour garantir des manifestations d'intérêt en vue de procéder au renouvellement de la composition de ce groupe conformément au paragraphe 9.II du texte relatif à la Composition de la CMDD (Décision IG.22/17), seule une manifestation d'intérêt a été reçue, de la part de l'AP-OSCE. Deux autres manifestations d'intérêt seraient nécessaires pour renouveler l'adhésion de ce groupe. Au vu des difficultés persistantes pour identifier et mobiliser des candidats potentiels pour le groupe des représentants parlementaires, principalement dues au nombre limité d'organisations relevant de cette catégorie, et afin de permettre le fonctionnement de la CMDD, le Secrétariat s'est coordonné avec le Comité de pilotage de la CMDD pour proposer la ligne de conduite suivante :

- élire l'AP-OSCE²⁷ en tant que nouveau membre de la CMDD faisant partie du groupe des parlementaires ; et
- recommander l'extension de l'adhésion actuelle du COMPSUD et de l'APM pour deux périodes biennales, renouvelables pour un mandat supplémentaire, conformément au paragraphe 9.II du texte relatif à la Composition de la CMDD (Décision IG.22/17).

62. Compte tenu de ces circonstances sans précédent, en accord avec les conclusions pertinentes de la 22^e Réunion du Comité de pilotage de la CMDD, le Secrétariat propose de modifier, le cas échéant, le paragraphe 9.II du texte relatif à la Composition de la CMDD, comme suit, entre crochets :

Trois représentants de chacune des six catégories sont sélectionnés pour une durée de deux exercices biennaux par la réunion des Parties contractantes. Leur mandat est renouvelable une fois. [Pour le groupe des représentants parlementaires, si aucun intérêt n'a été manifesté afin de procéder au renouvellement de l'adhésion au groupe, conformément au paragraphe 6 (), la CMDD et son Comité de pilotage peuvent considérer la possibilité d'étendre l'adhésion du groupe pour deux périodes biennales et en faire la recommandation lors de la COP].*

(*) Le paragraphe 6 est libellé comme suit : *Les Parties contractantes, les membres de la CMDD et le Secrétariat (en consultation avec les Composantes PNUE/PAM, le cas échéant) nomment des membres de la Commission, autres que ceux représentant les Parties contractantes, sur la base des manifestations d'intérêt écrites (...).*

(...) *Au cours de chaque exercice biennal, le Comité directeur de la Commission, avec l'assistance du Secrétariat, examine la liste des membres de la CMDD, en particulier à la lumière des membres dont le mandat expire, et décide d'éventuels changements requis.*

La liste des candidats est soumise pour adoption par la prochaine Réunion ordinaire des Parties contractantes.

VIII. Coopération et partenaires, sensibilisation et communication

Coopération et partenaires

63. Depuis mai 2020, le Secrétariat participe aux réunions mensuelles du Groupe de coordination du PNUE sur l'économie bleue durable (EBD), qui a été créé par la branche et eaux marines douces de la Division des écosystèmes. En collaboration avec le programme des mers régionales et d'autres partenaires, ce groupe soutient l'initiative d'économie bleue durable du PNUE, qui vise à faciliter les avantages économiques, sociaux et environnementaux durables des océans. L'un des principaux objectifs de l'initiative est de soutenir la réponse stratégique du PNUE à la COVID-19, en établissant une reprise qui fait des océans un espace opérationnel sûr de la planète pour l'humanité et contribue à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

64. Le Secrétariat, y compris les Composantes du PNUE/PAM (MED POL et CAR/ASP), a contribué à la préparation du rapport sur les mers régionales, dans le cadre de l'ODD 14, en vue de la prochaine Conférence des Nations Unies sur les Océans. Des études de cas méditerranéennes sur le Plan régional sur les déchets marins et la Feuille de route pour un réseau écologiquement représentatif et géré de façon efficiente d'aires marines protégées sont incluses dans ce rapport et détaillées dans son annexe complémentaire.

65. Le Secrétariat a reçu son accréditation à la Conférence intergouvernementale sur l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones

²⁷ Presque toutes les Parties contractantes à la Convention de Barcelone sont des États participant à l'OSCE (13) ou des Partenaires pour la coopération (5). Le Bureau des affaires économiques, de la science, de la technologie et de l'environnement de l'AP-OSCE étudie activement et accroît la visibilité des effets multiples de la dégradation environnementale et de la pollution sur la santé publique et la santé de la planète. L'AP-OSCE compte un Représentant spécial des affaires méditerranéennes.

ne relevant pas de la juridiction nationale. Un processus similaire est en cours pour garantir le même statut à d'autres manifestations et processus tels que la Conférence des Nations Unies sur les Océans.

66. Au printemps 2020, le Secrétariat a été invité à réagir au projet de Stratégie pour la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030) et sur sa stratégie de communication, coordonnée conjointement par le PNUE et la FAO. Des contributions ont été fournies par le Secrétariat, y compris toutes les Composantes du PNUE/PAM, et ont été soumises à l'équipe de la Décennie des Nations Unies. Le PNUE/PAM est également en contact avec le groupe de travail sur les meilleures pratiques mises en place par la FAO et continuera de suivre la question d'une possible collaboration – en particulier sur la manière de diffuser plus largement les meilleures pratiques du PNUE/PAM dans le cadre de la Décennie des Nations Unies, et plus généralement, d'échanger sur les meilleures pratiques entre les régions. Le Secrétariat assurera un suivi avec le PNUE et la FAO.

67. À la suite de l'invitation de l'initiative du PNUE « Faith for Earth »²⁸, le Secrétariat a participé à l'atelier stratégique des Nations Unies sur le renforcement des capacités intitulé « Engaging with Faith-Based Organizations (FBOs) to Achieve the SDGs » (Se rapprocher des organisations confessionnelles afin d'atteindre des ODD) organisé en collaboration avec l'Équipe spéciale inter-institutions sur la religion et le développement. L'objectif de cet atelier était de renforcer les capacités du personnel des Nations Unies et des organisations confessionnelles partenaires à mettre à profit la relation intrinsèque entre la foi (les croyances religieuses) et la durabilité environnementale.

68. Le Secrétariat a étroitement collaboré avec le SDSN-Med – Université de Sienne, Italie, dans le contexte du « Call For Submissions of Youth Solutions for the SDGs: Mediterranean Youth Solutions Report »²⁹ (Appel à contributions pour des solutions faisant intervenir les jeunes en vue de la réalisation des ODD : Rapport de solutions faisant intervenir les jeunes de la région méditerranéenne). Le Rapport du SDSN 2021 de solutions faisant intervenir les jeunes de la région méditerranéenne s'adressera aux étudiants, jeunes innovateurs et chercheurs de la région méditerranéenne, afin d'afficher des projets de solutions de transformation, menés par des jeunes et contribuant à la réalisation des ODD en Méditerranée.

69. À la suite de l'atelier méditerranéen « La mer Méditerranée dont nous avons besoin pour l'avenir que nous voulons »³⁰ coorganisé du 21 au 23 janvier 2020 à Venise, en Italie, par la Commission océanographique italienne (COI), la Commission océanographique intergouvernementale (UNESCO/COI), la Commission européenne, la Commission méditerranéenne des sciences (CIESM), et le PNUE/PAM, en collaboration avec l'Initiative BlueMed, dans le cadre de la phase préparatoire de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030), le Secrétariat assure le suivi de la mise en œuvre des recommandations relatives au Programme intégré de surveillance et d'évaluation (IMAP) du PNUE/PAM et au Rapport 2023 sur l'état de la qualité en Méditerranée, qui serviront de base aux pays méditerranéens pour une évaluation harmonisée et commune du milieu marin et côtier, y compris l'établissement de rapports sur l'ODD 14.

70. En septembre 2020, le Secrétariat a apporté une importante contribution, basée sur les engagements de la Déclaration ministérielle de Naples et d'autres documents stratégiques pertinents du PNUE/PAM, à la consultation de l'UpM sur les domaines thématiques prioritaires communs pour le programme d'action de l'UpM de l'après 2020. Le Secrétariat, y compris les Composantes du PNUE/PAM, a également contribué à la consultation de l'UpM sur l'économie bleue en vue de la préparation de la Deuxième Réunion ministérielle de l'UpM sur l'économie bleue.

71. En août 2020, le Secrétariat a rejoint la plateforme EU4Ocean en tant que membre fondateur. La Coalition européenne pour les océans³¹ (EU4Ocean) a été lancée le 8 juin 2020, à l'occasion de la Journée mondiale de l'Océan. Soutenue par la Commission européenne, cette initiative met en relation des organisations, des projets et des personnes qui contribuent à la connaissance et à la gestion durable des

²⁸ <https://www.unenvironment.org/about-un-environment-programme/faith-earth-initiative/why-faith-and-environment-matters>

²⁹ <https://sdsnyouth.org/blog-posts/2021/3/16/call-for-submissions-mediterranean-youth-solutions-report>

³⁰ <https://www.cnr.it/it/news/9212/un-decade-of-ocean-science-for-sustainable-development-2021-2030-mediterranean-workshop-the-mediterranean-sea-we-need-for-the-future-we-want>

³¹ <https://webgate.ec.europa.eu/maritimeforum/en/frontpage/1482>

océans, en renforçant la sensibilisation du public et la défense d'un océan sain dans toute l'Union européenne.

Sensibilisation et communication

72. Le site Web remanié du PNUE/PAM³², avec une nouvelle mise en page, une structure révisée et de nouveaux contenus, est en ligne depuis juin 2020. Il comprend des pages consacrées à la SMDD – avec une attention particulière accordée aux initiatives phares de la SMDD, au tableau de bord méditerranéen de la durabilité et au Mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER). Une nouvelle section intitulée « Sustainability Awards » (Prix de la durabilité) fournit des informations sur le fondement et la procédure d'application au Prix Istanbul des villes méditerranéennes respectueuses de l'environnement et au Prix méditerranéen de l'entrepreneuriat vert. Les visiteurs peuvent désormais parcourir les décisions et les déclarations par session de COP à la section « Meetings » (Réunions) et accéder à divers outils d'information à la section « Ressources » (Ressources), y compris des rapports et des fiches d'information sur des sujets transversaux. Le déploiement des versions arabe et française du site Web aura lieu avant la COP 22.

73. Une lettre a été envoyée en octobre 2020 pour informer les Parties contractantes et les partenaires, dont les membres de la CMDD, que le nouveau site Web était accessible sur www.unepmap.org et www.unep.org/unepmap, pour leur demander de partager leurs observations et réactions en tant qu'utilisateurs principaux du site Web. Des observations positives ont été reçues.

74. Lancé en octobre 2019, le compte Twitter du PNUE/PAM a passé la barre symbolique des 1 000 abonnés. Grâce à sa présence sur Twitter pour le système PNUE/PAM – Convention de Barcelone, le compte renforce non seulement la visibilité de l'institution, mais permet également de nouvelles formes de participation numérique avec les parties prenantes et acteurs régionaux, et l'adoption de la Convention de Barcelone et de ses protocoles en tant que bien public régional, qui continue d'être suivie par l'utilisation régulière des hashtags [#BarcelonaConvention](https://twitter.com/BarcelonaConvention) et [#Act4Med](https://twitter.com/Act4Med). L'accent mis sur Twitter se justifie par le fait qu'il s'agit d'une plateforme sur laquelle sont présents la plupart des acteurs institutionnels de la gouvernance environnementale dans la région méditerranéenne. Avec le soutien du groupe de travail sur la communication du PAM, une présence est en train d'être assurée pour le système PNUE/PAM – Convention de Barcelone via les comptes des Centres d'activités régionales (CAR) sur Twitter et d'autres plateformes, y compris Facebook et LinkedIn. Des messages et une utilisation des hashtags réguliers sur ces plateformes permettent aux groupes cibles de repérer facilement les liens entre les activités des CAR et le mandat du système du PAM.

75. Trois éditions de la newsletter trimestrielle MED News du Secrétariat du PNUE/PAM – Convention de Barcelone ont été préparées par CAR/Info sur la base d'un programme convenu par le Comité des publications présidé par la Coordinatrice adjointe. La newsletter contient un éditorial axé sur les déclarations du Coordonnateur et présente aux lecteurs une variété organisée de nouvelles ressources issues des Composantes du PNUE/PAM. Les versions publiées de juin 2020, janvier 2021 et avril 2021 sont disponibles sur le site Web du CAR/Info³³.

76. Le Secrétariat a coorganisé plusieurs événements de sensibilisation en ligne impliquant différents acteurs régionaux et parties prenantes. Tandis que les événements majeurs sont présentés à la section « News » (Actualités) du site Web du PNUE/PAM³⁴, les éléments les plus importants des travaux de la CMDD figurent ci-dessous, du plus récent au plus ancien :

- Le 8 avril 2021, une table ronde intitulée « Faire la paix avec la nature et réaliser les ODD en Méditerranée » a été organisée dans le cadre du Réseau Environnement de Genève³⁵, conjointement avec le Bureau du PNUE pour l'Europe. Considérant la Méditerranée comme une région à la croisée des chemins, cet événement virtuel a mis en évidence les résultats des deux rapports commandités par le PNUE/PAM, à savoir le RED et le MedECC MAR1, et a servi de plateforme pour solliciter une

³² <https://www.unep.org/unepmap/>

³³ <http://www.info-rac.org/en/communication/newsletter/newsletter-archive>

³⁴ <https://www.unep.org/unepmap/index.php/newsitems>

³⁵ https://www.genevaenvironmentnetwork.org/events/making-peace-with-nature-and-delivering-on-the-sdgs-in-the-mediterranean/#scroll-nav_2

renaissance verte post-COVID-19 axée autour des ODD et dirigée par un meilleur respect des obligations de la Convention de Barcelone et ses protocoles. Le descriptif rédigé pour cet événement, qui restera accessible sur le site Web du Réseau Environnement de Genève avec l'enregistrement de la session, constitue un atout de taille dans les engagements du PNUE/PAM en matière de sensibilisation et de plaidoyer en faveur de la durabilité.

- À l'occasion de l'édition 2021 de la Journée internationale de la femme (le 8 mars), le Secrétariat a publié un contenu spécial, rédigé en coopération avec le CAR/CPD et le CAR/ASP. *Héroïnes de la durabilité en Méditerranée*³⁶ est une compilation de six histoires soulignant les accomplissements de quelques héroïnes du quotidien qui incarnent les principes énoncés dans la Convention de Barcelone par leurs réalisations. Ce recueil était complété par un article³⁷ présentant l'intégration de la dimension de l'égalité hommes-femmes dans le MedProgramme financé par le FEM et mis en œuvre par le PNUE/PAM.
- Le 14 décembre 2020, l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), en coopération avec le Secrétariat, a organisé une rencontre en ligne avec ses membres et des législateurs de toute la région. Intitulée « Soutenir l'interface science-politique pour une renaissance verte en Méditerranée », la réunion a fourni aux parlementaires participants des informations sur les changements climatiques et environnementaux dans la région. Cet événement a marqué un effort volontaire de plaidoyer destiné aux législateurs de la région avec des messages sur l'importance du rôle des parlementaires dans la promotion du respect des obligations de la Convention de Barcelone et ses protocoles et dans la supervision de leur mise en œuvre au niveau national.
- Le 20 novembre 2020, le Coordonnateur a souligné la ratification universelle des Amendements de 1995 à la Convention de Barcelone dans un article de blogue intitulé « An important milestone has been reached, but more is needed » (Une étape importante a été atteinte, mais cela ne suffit pas).
- Le 21 octobre 2020, des représentants des médias internationaux ont participé à une réunion d'information sur le RED, organisée par le PNUE et la Commission européenne en marge de la Semaine verte de l'UE. Le rapport a également été mis en évidence dans plusieurs publications sur les réseaux sociaux, suscitant l'intérêt de journalistes qui se sont manifestés avec des demandes d'interviews. ERT (Grèce) et Casa Mediterraneo (Espagne)³⁸ se sont vu accorder des interviews par le Coordonnateur sur des sujets ayant trait aux découvertes du RED.
- À l'occasion de la Journée de la côte méditerranéenne (25 septembre 2020), le Secrétariat a coordonné une campagne numérique³⁹ qui s'est articulée autour d'une page Web thématique développée par le PAP/RAC et le CAR/Info. Des partenaires et acteurs régionaux ont participé à la campagne⁴⁰ avec le hashtag #Act4Med et le slogan rédigé par le Secrétariat : « La Méditerranée a besoin de vous. Si vous mettez un coquillage à votre oreille, vous l'entendrez vous appeler. »
- Le Secrétariat a organisé une participation à l'échelle du système lors de l'atelier intitulé « Paving the way for collective Ocean Literacy initiatives in the Mediterranean Sea » (Ouvrir la voie à des initiatives collectives sur la connaissance des océans dans la Mer Méditerranée), qui a coïncidé avec la Journée de la côte méditerranéenne, le 25 septembre 2021. Cet atelier a servi de plateforme pour véhiculer les messages rédigés dans le cadre de la campagne du PNUE/PAM et pour ouvrir la voie à une participation adéquate à la Coalition européenne pour les océans.
- Le 23 septembre 2020, le Chargé de programme Information de l'Unité de coordination a renseigné un groupe de journalistes d'Afrique du Nord qui participaient à un atelier⁴¹ pour les journalistes du Maghreb, organisé par Africa 21, une organisation médiatique basée à Genève, sur le système PNUE/PAM – Convention de Barcelone et ses travaux pour des écosystèmes méditerranéens sains dans le contexte du développement durable.

³⁶ <https://www.unep.org/unepmap/news/story/heroines-sustainability-mediterranean>

³⁷ <https://www.unep.org/unepmap/index.php/news/news/women-leadership-covid-19-IWD-2021>

³⁸ <https://www.casa-mediterraneo.es/events/encuentro-con-gaetano-leone/>

³⁹ <http://www.info-rac.org/coastday>

⁴⁰ <https://twitter.com/i/events/1309798983599034374>

⁴¹ <https://www.africa21.org/projet/programme-de-latelier-en-ligne-de-tunis-2020/>

- Le 21 septembre 2020, le rapport préparé conjointement par l'Agence européenne de l'environnement (AEE) et le PNUE/PAM « Vers une Mer méditerranée plus propre : une décennie de progrès » a été lancé. Un communiqué de presse commun⁴² a été publié.
- Le 7 septembre 2020, le Secrétariat du PNUE/PAM – Convention de Barcelone a marqué la première édition de la Journée internationale de l'air pur pour des ciels bleus en lançant une page de contenus spéciaux⁴³ préparée conjointement avec le Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC) sur le site Web du CAR/Info.
- Lors d'un événement mondial en ligne organisé le 7 septembre 2020 par le PNUE pour observer la première édition de la Journée internationale de l'air pur pour des ciels bleus, M^{me} Inger Andersen, Directrice exécutive du PNUE, a salué l'engagement des Ministres méditerranéens de l'Environnement et a salué l'effort continu entrepris par les Parties contractantes pour améliorer la qualité de l'air en Méditerranée grâce à la Feuille de route pour une proposition de désignation éventuelle de la mer Méditerranée, dans son ensemble, comme zone de contrôle des émissions d'oxydes de soufre conformément à l'annexe VI de MARPOL, dans le cadre de la Convention de Barcelone (Med Sox ECA), approuvée lors de la COP 21.
- Le 26 août 2020, le site Web d'informations paneuropéen Euractiv a publié une édition ouverte (op-ed) par le Coordonnateur intitulé *La brise qui annoncerait une renaissance verte en Méditerranée*⁴⁴. Une autre édition ouverte, intitulée « *A beacon of hope* » (Une tranche d'espoir), a été publiée en espagnol dans *El País*⁴⁵, le 12 août 2020.
- Le 15 juillet 2020, le PNUE et les Composantes du PNUE/PAM (CAR/ASP et REMPEC) ont participé en tant qu'intervenants à l'édition 2020 du Forum Mondial de la Mer, à Bizerte, en Tunisie.
- De juillet à octobre 2020, le Secrétariat a présenté plusieurs rapports d'avancement liés aux engagements volontaires relatifs à l'ODD 14 et enregistrés à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les Océans de 2017⁴⁶.
- Le 24 juin 2020, le Secrétariat a publié un communiqué de presse intitulé « Programme pour la mer Méditerranée (MedProgramme) : Amélioration de la sécurité environnementale ».
- Le 8 juin 2020, à l'occasion de la Journée mondiale des océans en Méditerranée, le Coordonnateur a participé au webinar « Quelles solutions pour lutter contre la pollution plastique des océans ? » organisé par l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) avec la participation de M^{me} Brune Poirson, ancienne Secrétaire d'État auprès du Ministère français de la Transition écologique et solidaire.
- En juin 2020, le Secrétariat a publié la Réponse stratégique du PNUE/PAM à la crise de la COVID-19. Le Secrétariat a également lancé plusieurs activités de promotion sur le thème « Reconstruire plus vert » en vue de la reprise après la crise de la COVID-19. L'expression « renaissance verte » est un concept créé dans le cadre de cet effort et est apparue dans les produits de promotion. Le message sur la nécessité d'investir dans un avenir plus durable et plus résilient en Méditerranée n'a cessé d'être véhiculé dans les messages du PNUE/PAM.
- Le 21 février 2020, à Athènes, en Grèce, le PNUE/PAM a reçu le « Prix d'excellence en Méditerranée », décerné par l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM).
- Du 21 au 23 janvier 2020, à Venise, en Italie, le Secrétariat a contribué à l'atelier intitulé « La mer Méditerranée dont nous avons besoin pour l'avenir que nous voulons », organisé dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030).

⁴² <https://www.unep.org/unepmap/news/press-release/stronger-joint-efforts-needed-achieve-cleaner-mediterranean>

⁴³ <http://www.info-rac.org/cleanairday/>

⁴⁴ <https://www.unep.org/unepmap/news/opinion/breeze-may-herald-green-renaissance-mediterranean>

⁴⁵ https://elpais.com/elpais/2020/08/10/planeta_futuro/1597055482_728912.html

⁴⁶ <https://oceanconference.un.org/commitments/>

- Le 17 décembre 2019, le Secrétariat a participé à la 14^e Réunion du COMPSUD, que le Parlement du Royaume du Maroc a hébergé à Rabat.
 - Les 24 et 25 octobre 2019 à Athènes, en Grèce, plusieurs Membres de la CMDD et partenaires du PAM ont participé à l'atelier régional des parties prenantes organisé par le Secrétariat dans le cadre du processus inclusif de préparation de la COP 21. Les messages clés formulés par les participants ont été pris en considération dans la rédaction de la Déclaration ministérielle de Naples.
 - Le 25 septembre 2019, à Ayia Napa, à Chypre, l'édition 2019 de la Journée de la côte méditerranéenne a été célébrée lors d'un événement régional organisé par le PAP/RAC en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de l'Environnement de Chypre.
-

Annexe I

Composition de la CMDD pour juin 2019 – juin 2021

Membres autres que les représentants des Parties contractantes

Annexe I : Composition de la CMDD pour juin 2019 – juin 2021 - Membres autres que les représentants des Parties contractantes

Les nouveaux membres sont indiqués en gras :

- Le Groupe des Autorités locales : l'**Agence des Villes et Territoires méditerranéens durables (Avitem)**, le **Forum des villes adriatiques et ioniennes (FAIC)** et Cités et gouvernements locaux unis (CGLU)
 - Le Groupe des acteurs socio-économiques : ANIMA Investment Network, l'**Association des chambres de commerce et d'industrie méditerranéennes (ASCAME)** et **Conseil économique et social de Grèce (ESCG)**
 - Le Groupe des Organisations non gouvernementales : **ECO UNION**, le **Forum égyptien du développement durable (ESDF)** et le **Réseau des gestionnaires des aires marines protégées en Méditerranée (MedPAN)**
 - Le Groupe de la Communauté scientifique : le Forum Euroméditerranéen des Instituts de Sciences Economiques (FEMISE), le Réseau méditerranéen de solutions de développement durable (*Mediterranean Sustainable Development Solutions Network – SDSN Med*) et le Programme méditerranéen de droit international de l'environnement et de négociation (*Mediterranean Programme for International Environmental Law and Negotiation – MEPIELAN*)
 - Le Groupe des organisations intergouvernementales : le **Forum arabe pour l'environnement et le développement (*Arab Forum for the Environment and Development – AFED*)**, le **Partenariat mondial pour l'eau – Méditerranée (*Global Water Partnership – Mediterranean / GWP-Med*)** et l'Union pour la Méditerranée (UpM)
 - Le Groupe des parlementaires : le Cercle des représentants parlementaires méditerranéens pour le développement durable (*Circle of Mediterranean Parliamentarians for Sustainable Development – COMPSUD*), l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) et l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UpM)
-

Annexe II

**Initiatives prises par les membres de la CMDD et les Composantes du PNUE/PAM en 2020-2021,
telles que déclarées par une courte enquête en ligne (avril 2021)**

Initiatives prises par les membres de la CMDD et les Composantes du PNUE/PAM en 2020-2021, telles que déclarées par une courte enquête en ligne (avril 2021)

| Membre de la CMDD | Nom de l'initiative | Courte description : principaux objectifs et réalisations | Objectifs de la SMDD | Portée géographique | Type d'initiative | Année lancement | Progrès | Sources de financement | Partenaires | Site Web |
|--|--|--|----------------------|---------------------|--------------------------------|-----------------|----------|---|--|---|
| ANIMA Investment Network | THE NEXT SOCIETY | In 2020, THE NEXT SOCIETY action plan impact consisted in 1.5 million EUR funds raised by the start-ups supported, 15 start-ups awarded international prizes, 15 new partnership deals achieved by research-based entrepreneurs, 45 Cluster to Cluster promising business partnerships declared, 5 universities in Lebanon equipped with novel research valorisation programmes and, finally, a new accelerator for start-up internationalisation fully designed in Egypt. Most of the startups, clusters and other innovation players supported by THE NEXT SOCIETY do contribute to the SMDD by developing innovative products and services supporting more sustainable patterns in the Mediterranean Region. | 5 | Regional | | 2017 | On-going | European Union (90%), implementing partners (10%) | See: https://www.thenextsociety.co/about#partners | https://www.thenextsociety.co/ |
| Arab Forum for Environment and Development (AFED) | State of the Arab Environment | State of the Arab Environment is a series of reports meant to inspire policy changes based on scientific facts and options. The 12 th report in 2020 was on Education for Sustainable Development, and the 13 th in 2021 on Health and the Environment. Recommendations of AFED reports have been adopted in many Arab countries, including the Green Initiatives in Saudi Arabia. | All (1-6) | Regional | Policy & legislation | 2007 | On-going | Institutional Members a Board of Trustees | International and regional organizations, development funds, academia, civil society, private sector | www.afedonline.org |
| Arab Forum for Environment and Development (AFED) | AFED EcoSchool | AFED EcoSchool is a comprehensive educational program managed by AFED, last product was a teaching manual on environment and sustainable development published in 2020. It has been used online by many ministries in various Arab countries to integrate environment and sustainable development in curricula. The online version has been widely used by schools as teaching material. | 6 | Regional | Educational & Training program | | On-going | Institutional Members a Board of Trustees | International and regional organizations, development funds, academia, civil society, private sector | www.afed-ecoschool.org |
| AVITEM | Changement climatique en Méditerranée : résilience urbaine et solutions innovantes (projet Ksar Tafilet) | Construction d'une réflexion sur la base des savoir-faire traditionnels de cités réputées pour leur résilience. Le travail avec l'éco-cité du Ksar Tafilet (Ghardaïa, Algérie) se construit sur une approche durable et systémique au regard de la rareté croissante des ressources (eau, alimentation, terres, énergie) mais aussi de son empreinte écologique (assainissement, déchets, transports, pollution). Elle met en place une approche innovante, transversale et pluridisciplinaire, s'appuie sur une gouvernance déterminée, à taille humaine et facilement reproductible sur l'ensemble des territoires urbains de la région et se structure sur une base financière axée sur la solidarité, autorisant à la fois la souplesse, la transparence et la pluralité des acteurs et permettant de créer un véritable effet d'appartenance autour du projet urbain collectif. Pour récapituler ces savoirs et ce savoir-faire, publication mi-2020, d'un « Manuel des bonnes pratiques de développement durable dans un environnement contraint » qui récapitule les principaux axes de durabilité identifiés et mis en pratique. Une seconde démarche se conjugue en 2021 avec une approche laissant place à la modernité et l'innovation, sur trois chantiers traitant respectivement de l'eau, de l'énergie et des déchets, avec pour objectif, d'accroître l'autonomie et la résilience urbaines en termes de ressources sur la base de démarches et de protocoles innovants. | 3 | Regional | | 2020 | On-going | Ministère des Affaires étrangères et de l'Europe, France, et AVITEM | Autorités locales, aménageurs, chercheurs, experts, startups et grand public | www.avitem.org |
| Circle of Mediterranean Parliamentarians for Sustainable Development (COMPSUD) | The Rabat Declaration (2019) "Launching a new Decade of Sustainable Development in the Mediterranean" | More than 180 Mediterranean stakeholders, from high-level Moroccan officials, representatives of UNEP/MAP, the Union for the Mediterranean (UfM), the League of Arab States (LAS), Parliamentarians, Members of COMPSUD, COMJESD (Circle of Mediterranean Journalists for Environment and Sustainable Development), to Media, Scientists and other representatives of Civil Society from Albania, Belgium, Croatia, Cyprus, Egypt, France, Greece, Italy, Jordan, Lebanon, Morocco, Palestine, Portugal, Slovenia, Tunisia and Turkey, met at the premises of the Parliament of the Kingdom of Morocco, on the 17 th of December 2019. The result was the Rabat Declaration which aimed to provide a new stimulus and an inspiring | 6 | Regional | Other | 2019 | On-going | EU LIFE Programme, Moroccan Government (Ministry for Energy, Mines and Environment), Moroccan Parliament, in kind contributions | COMPSUD and MIO-ECSD with contributions from GWP-Med, MedWet, and the International Water Management Institute | https://tinyurl.com/3d5hh55s |

| Membre de la CMDD | Nom de l'initiative | Courte description : principaux objectifs et réalisations | Objectifs de la SMDD | Portée géographique | Type d'initiative | Année lancement | Progrès | Sources de financement | Partenaires | Site Web |
|---|--|--|----------------------|---------------------|--------------------------------|-----------------|-----------|---|--|---|
| | | vision to address the challenges of the new decade towards 2030 and in achieving the Sustainable Development Goals in the region. | | | | | | | | |
| eco-union | Blue Tourism – Towards a Sustainable Coastal and Maritime tourism in the Mediterranean | Blue Tourism is a global project to improve the benefits of coastal and maritime tourism around major Regional Seas such as the Mediterranean, Western Indian Ocean and the Caribbean. It comprises regional sector reviews, as well as scalable national initiatives to improve maritime governance and environmental management in the coastal and maritime sector. Objectives: Assess environmental, economic and social impacts of the coastal and maritime tourism; Support best practices for managing negative externalities and foster sustainable development; Review enabling condition for integrated management of coastal and maritime tourism; Formulate and implement concrete actions to insure a sustainable blue tourism at global and regional level. | 1, 5 | International | Policy & legislation | 2021 | Inception | French Environment Fund (FFEM) | IDDRI, ECO-UNION, IUCN-Med, CANARI, CORDIO, GSTC | https://www.ecounion.eu/portfolio/blue-tourism/ |
| Egypt | Saft Torab (village) ... The New Start | The initiative has been launched to incentivize small villages residents to volunteer in the Campaign an effort to ameliorate the environmental conditions of their village. | 2 | Local | Educational & Training program | 2021 | On-going | Governmental and NGOs | NGOs and local authorities | Facebook account |
| Egyptian Sustainable Development Forum (ESDF) | Education for Sustainable Development | <p>Key objective: Exchange of experience between the Ministry of Education in Cyprus (Cyprus Pedagogical Institute) and the ESDF, aiming to strengthen the network of educators, building on the ESDF partnerships with relevant ministries, universities, schools, governorates and concerned local authorities, in addition to implementing/creating education for sustainable development (ESD) models in targeted schools in Greater Cairo governorates.</p> <p>Achievements – Capacity Building and Training Materials: Educational materials on ESD received from the Ministry of Education and Culture in Cyprus have been translated into Arabic, within the capacity building plan for environmental education officials in selected schools. The ESDF Board of Trustees has formed a special working group who prepared training material, building on the Cypriot material, but adapted to the Egyptian context. Those Guidelines were accredited by the Egyptian Ministry of Education as an official training material that teachers / educators can use at schools to achieve ESD. Capacity Building Trainings were held targeting educators and officials of the Ministry of Education on those guidelines. Participants gained sufficient knowledge and skills related to ESD.</p> <p>Coordination among main partners: Regular coordination meetings were held with education officials, in addition to a meeting held with the Minister of Environment to ensure coordination of activities within the presidential initiative implemented by the Ministry of Environment “Live Green”, which focuses on increasing environmental awareness. Accordingly, schools of the first phase have been selected in the same districts where other environmental campaigns are implemented such as tree planting, new solid waste management system, etc., to ensure complementarity of activities. 12 elementary and preparatory schools have been selected in 5 districts in Greater Cairo. Full assessment needs for those schools have been conducted and a participatory plan has been set with specific activities to be implemented in schools, which are in progress, where schools will give a model of “Green Schools” contributing to the achievement of Education for Sustainable Development.</p> <p>Lessons learned: The project in its demonstration phase has succeeded in bringing together, and for the first time, representatives of the main partners to think, discuss, brainstorm and jointly implement activities towards achieving sustainable development in the field of education. This model has created very positive mobilization among concerned partners, which resulted in a bigger demand for the continuation of activities and including more interested schools to this active mechanism. This will result in expanding the</p> | 6 | National | Educational & Training program | 2018 | On-going | Cyprus Ministry of Education and Culture, Egyptian Sustainable Development Forum (ESDF) | Cyprus Ministry of Education and Culture, Egyptian Ministry of Education, Egyptian Ministry of Environment | |

| Membre de la CMDD | Nom de l'initiative | Courte description : principaux objectifs et réalisations | Objectifs de la SMDD | Portée géographique | Type d'initiative | Année lancement | Progrès | Sources de financement | Partenaires | Site Web |
|--|--|---|----------------------|---------------------|----------------------|-----------------|----------|--|---|--|
| | | experience among more educators and more students and their families, which will impact their role in contributing to the achievement of the sustainable development goals on the national level. | | | | | | | | |
| Global Water Partnership – Mediterranean (GWP Med) | Water – Energy – Food – Ecosystems (WEFE) Nexus Programme in the Mediterranean | Assist Mediterranean countries to enhance natural resources utilization efficiency, environmental security and climate resilience, by balancing competing uses and promoting shared benefits by applying integrated Water-Energy-Food-Ecosystems (WEFE) Nexus approaches, through fostering shareable policy tools, action planning and investment prioritisation supported by technical assessment and multi-stakeholder processes as well as through demonstrating tangible and scalable local WEFE technical solutions combined with employability/entrepreneurship capacitation, and through promoting gender mainstreaming. Activities are implemented at Mediterranean (knowledge development and capacitation), Western Balkans (national and transboundary WEFE Nexus assessment, action planning and investment prioritization) and MENA countries (national and transboundary WEFE Nexus assessment, action planning and investment prioritization as well as local demo technical solutions and job creation capacitation in a cross-country experience sharing context). Actions contribute to the national priorities of the beneficiary countries, the Barcelona Convention and the Mediterranean Strategy for Sustainable Development (MSSD), the Water Agenda 2030 of the Union for the Mediterranean, and donors' regional strategies. | 1, 2, 4, 5, 6 | Regional | Other | 2018 | On-going | GEF through the UNEP/MAP MedProgramme and IW:LEARN, the Austrian Development Agency (ADA) and the German Federal Ministry for Environment (BMU) in the Western Balkans, and the Swedish International Development Agency (Sida) and the MAVA Foundation in MENA. | GWP-Med (overall technical coordination and management), beneficiary governments, UNEP/MAP, UfM, UNECE as well as partners like OSS, WWF-North Africa and more per action line. | www.gwpmed.org |
| Greece | Radical Reduction on Single Use Plastics | The harmonization of the Greek legislation with the EU Directive 2019/904 on Single Use Plastics has been completed with the recent endorsement of law 4736/2020, aiming at urgently addressing the increase in plastic waste generation and the leakage of plastic waste into the environment. This law sets measures and targets at national level in line with the overall objectives of the EU's waste policy in order to drastically reduce the consumption of certain types of highly environmental damaging single use plastic products, as other more sustainable alternatives exist, namely: cups for beverages including their covers and lids; Food containers, i.e. receptacles such as boxes, with or without a cover used to contain food which: (a) is intended for immediate consumption, either on-the-spot or take-away; (b) is typically consumed from the receptacle; and, (c) is ready to be consumed without any further preparation, such as cooking, boiling or heating. Greece is committed to promote more sustainable materials and to reduce: by 2024 the consumption of the abovementioned plastic products at least by 30% compared to 2022; by 2026 the consumption of the abovementioned plastic products at least by 60% compared to 2022. | 1, 2, 5 | National | Policy & legislation | 2021 | On-going | Not prescribed | Public administration, consumers, citizens, business associations | ypen.gov.gr |
| Greece | New National Circular Economy Action Plan | Under the coordination of the Hellenic Ministry of Environment and Energy, Greece has just completed the elaboration of a new National Circular Economy Action Plan. The new Action Plan supports the needed shift towards a sustainable development model by boosting competition and protecting the environment. It ensures that the regulatory framework is streamlined and made fit for a sustainable future; that new opportunities from the transition are maximized; that existing gaps preventing a faster transition are adequately addressed. The new National Circular Economy Action Plan, which has been set in public consultation on 30 March 2021, is based on the new EU Circular Economy Action Plan, while also incorporating the views of the National Council for Circular Economy made up by the involved professional associations, and of the Inter-ministerial Committee for Circular Economy. The Plan includes a set of concrete actions to be implemented over the period 2021-2025, through increased cross-sectoral arrangements. It focuses on production, consumption, waste management as well as on | 5, 6 | National | Policy & legislation | 2021 | On-going | NSRF of Greece 2021-2027; EU RRF; various national sources e.g. revenues from levies and taxes for waste disposal in landfills, revenues from the tax imposed on the use of single use plastic bags; other international sources; private | Public administration i.e. related Line Ministries and government bodies, involved professional associations, | ypen.gov.gr |

| Membre de la CMDD | Nom de l'initiative | Courte description : principaux objectifs et réalisations | Objectifs de la SMDD | Portée géographique | Type d'initiative | Année lancement | Progrès | Sources de financement | Partenaires | Site Web |
|-------------------------------------|--|---|----------------------|---------------------|---|-----------------|----------|---|--|---|
| | | horizontal issues related to governance and administration. It also includes provisions for the monitoring of its implementation across key performance indicators. | | | | | | funds in line with the EU Taxonomy | | |
| Israel | Food Waste and Rescue in Israel, The Economic Social and Environmental Impact, 2019. | For the first time, the report (published 2020) includes a detailed model for estimating the environmental impact of food waste. | 2, 3, 4, 5 | National | Policy & legislation | 2020 | On-going | | | https://foodwastereport2019.iket.org/en/ |
| Israel | The National Climate Change Preparedness and Energy Efficiency Plan for Local Authorities. | As a result of a competitive process, 12 local authorities were selected for a pilot program to prepare their individualised climate change plans based on a Guidance Manual and tailor-made assistance and expertise provided by a number of government ministries and other bodies. These initial pilots are due to be completed by the end of 2021. The initiative built upon the EU Clima Med project. | 2, 3, 4, 5 | National | Policy & legislation | 2020 | On-going | | | |
| MedPAN | Network of Mediterranean Marine Protected Areas managers | To provide technical and strategic support to MPA managers directly at local level and through coordinated actions at Med level, with solutions and experience sharing, capacity-building and harmonised knowledge on MPAs. The strength of MedPAN lies in its ability to make the link between experiences on the ground and decision-making processes. Main achievements: MAPAMED database (with SPA/RAC) on Mediterranean MPAs and OECMs ; MedPAN database on Mediterranean MPAs management, Mediterranean MPA Forum and Roadmap process (with SPA/RAC), thematic working groups (fisheries, mobile species, financing), regular and operational MPA training programme, support to national and sub-regional existing and emerging networks of MPA managers, joint strategy with other networks of MPA managers at transatlantic scale, support to The MedFund, Production of key communication and technical tools to support MPA management and promotion | 1, 5, 6 | Regional | Other | 2008 | On-going | MAVA Foundation, European Commission (Interreg-Med), FFEM, GEF, Foundation Prince Albert II of Monaco, OFB, City of Marseille | SPA/RAC, IUCN Med, WWF Med, The MedFund, PIM, Conservatoire du Littoral, OFB, GFCM, ACCOBAMS, AdriaPAN, French Forum for MPAs, networks of MPA managers at transatlantic scale, MPA managers in the Mediterranean, NGOs and public institutions acting at all levels to support MPAs, scientific community working on MPAs | http://medpan.org |
| MEPIELAN CENTRE-Panteion University | Mediterranean Accession Agenda to the Aarhus Convention | Implementation of the MSSD Flagship Initiative 6.2.3 “Encourage the adoption and implementation of the Aarhus Convention”, in cooperation with MIO-ECSDE | 6 | Regional | International and National Law and Governance | 2018 | On-going | EU Life Programme, EU funded WES Regional Project | MIO/ECSDE | |
| MEPIELAN CENTRE-Panteion University | Mainstreaming the Public Trust Approach in the UNEP/MAP – Barcelona Convention system | Implementation of the MSSD Flagship Initiative 6.3.5 “Develop capacity building programmes on issues related to the implementation and compliance with environmental obligations and agreements”, in cooperation with UNE/MAP. | 6 | Regional | International and National Law and Governance | 2021 | On-going | | | |
| MIO-ECSDE | Sustaining Intercultural Dialogue through deeper Understanding of Mediterranean Food (SIDUMEF) | The project aims to raise citizens’ awareness and, particularly of youth, on the links of Mediterranean diet and food, food sustainable production and consumption and the related to Mediterranean diet “intangible” cultural heritage. To this end, the project will co-create online educational resources (a handbook resource and a MOOC) on Mediterranean Food as a vehicle for the promotion of sustainability and intercultural dialogue. Ultimately, SIDUMEF aspires to improve the “perceptions of the other” by exploring the variations among food “cultures” and our common responsibilities when it comes to address the current challenges of sustainable consumption and production of food. | 2, 4, 5 | Regional | Educational & Training program | 2020 | On-going | Anna Lindh Foundation Grant & Partners Resources | MIO-ECSDE, Festambiente (Legambiente), Arab Office for Youth and Environment (AOYE), Palestine Wildlife Society (PWLS), Club Marocain pour l’environnement et le Développement (CMED) | https://medies.net/project/sustaining-intercultural-dialogue-through-deeper-understanding-of- |

| Membre de la CMDD | Nom de l'initiative | Courte description : principaux objectifs et réalisations | Objectifs de la SMDD | Portée géographique | Type d'initiative | Année lancement | Progrès | Sources de financement | Partenaires | Site Web |
|---|---|---|----------------------|---------------------|----------------------|-----------------|----------|-----------------------------|--|---|
| | | | | | | | | | | mediterranean-food-sidumed |
| Morocco / Maroc | Elaboration du Plan National du Littoral | Conformément aux dispositions de la Loi 81-12 relative au littoral, le projet du Plan National du Littoral (PNL) a été élaboré dans le cadre d'une longue série de consultations avec toutes les parties prenantes. Le projet de PNL, vise à déterminer les orientations et les objectifs généraux à atteindre en matière de protection, de mise en valeur et de conservation du littoral, en tenant compte de la politique nationale d'aménagement du territoire, des objectifs de développement économique et social; à intégrer la dimension de protection du littoral dans les politiques sectorielles notamment dans les domaines de l'industrie, du tourisme, de l'habitat et des travaux d'infrastructure ; à fixer les indicateurs à prendre en compte pour assurer la cohérence entre les programmes d'investissement et définit les moyens permettant l'harmonisation entre les projets de développement à réaliser sur le littoral ; et à prévoir les mesures à prendre pour prévenir, lutter et réduire la pollution du littoral et assurer la cohérence et la complémentarité entre les schémas régionaux du littoral. Actuellement, le PNL est en cours d'adoption par décret conformément à l'article 11 de la loi précitée. | 1, 3, 4, 5, 6 | National | Policy & legislation | 2020 | On-going | Budget de l'Etat | Les membres de la Commission Nationale du Littoral | |
| Parliamentary Assembly of the Mediterranean (PAM) | 1. Supporting the science-policy interface for a green renaissance in the Mediterranean | This virtual event aimed to strengthening synergies and collaborations between parliamentarians and scientists in addressing the immediate and long-term challenges related to climate change and environmental degradation in the Mediterranean Basin. The event included a review of the two recently published scientific reports: SoED and MedECC MAR1. | 4, 6 | Regional | Policy & legislation | 2020 | Achieved | UNEP/MAP, Plan Bleu, MedECC | | |
| Parliamentary Assembly of the Mediterranean (PAM) | 2. On the way to COP 26, series of initiatives for parliamentarians | Parliamentarian contribution to a number of initiatives organised by strategic partners, including OECD, WB, IMF, Global Commission on Adaptation, in preparation to COP26. Organisation of a high-level virtual event in collaboration with UNFCCC, the Italian Presidency of the G20 and other key partners for preparation of PAM delegates to COP26 and COP22. | 6 | International | Policy & legislation | 2020 | On-going | | | |
| Parliamentary Assembly of the Mediterranean (PAM) | 3. Strengthening partnerships towards a sustainable future in the Mediterranean | Development of platforms for the strengthening of science-policy interface mechanisms for a sustainable future across the Euro-Mediterranean and Gulf regions. Reinforcement of PAM partnerships with UN Agencies, international and multilateral organisations, IFIs, academia and private sector working in the field of climate change, green and blue economy, energy, climate finance and natural resource governance. Close collaboration with members of the PAM academic platform for the publication of policy papers with recommendations for parliamentarians in the field of energy security and energy transition, climate-related security risks, climate change, food security, and transition towards climate neutrality. | All (1-6) | International | Policy & legislation | 2020 | On-going | | | |
| SDSN Mediterranean | Sustainable Development in the Mediterranean Report 2020 | The Sustainable Development in the Mediterranean – Transformations to achieve the SDGs. It focuses on 24 Mediterranean countries hosting a population of over 520 million people to show the current level of achievement of the SDGs in the Mediterranean region. The 2020 Report, Sustainable Development in the Mediterranean, presents the SDG Index and Dashboards for the 24 countries of the Mediterranean area, a complex environment, shared by three continents, seriously affected by global warming, being the most vulnerable to climate change in the world, after the Arctic (section 1). The scores, meant as general measures of the distance to SDG targets, have been reported per country and assessed in the four aggregated regions (values weighted by population) and in the all Mediterranean area (section 2). As a result, given a general score of 73.5 of the Mediterranean area (meaning that SDG targets are achieved by 73.5%), the SDG index shows better performance in Europe West (78.5) and lower | All (1-6) | Regional | R&D | 2020 | Achieved | Internal resources | Santa Chiara Lab – University of Siena, Italy; UN-Sustainable Development Solutions Network (SDSN). For Dissemination: Union for the Mediterranean (UfM), UNEP/MAP – Barcelona Convention Secretariat | https://sdsn-mediterranean2.wp.unisi.it/wp-content/uploads/sites/30/2020/11/MED_SDG2020-def_compressed.pdf |

| Membre de la CMDD | Nom de l'initiative | Courte description : principaux objectifs et réalisations | Objectifs de la SMDD | Portée géographique | Type d'initiative | Année lancement | Progrès | Sources de financement | Partenaires | Site Web |
|--|---------------------|---|----------------------|---------------------|----------------------|-----------------|----------|------------------------|-------------|----------|
| | | values in Europe East (74.8), North Africa (70.2) and Middle East (70.2). Nevertheless, the spillover index looks inversely proportional to the SDG index, since better performing countries tend to negatively impact on other countries (e.g. financial, trade, environmental issues), often compromising their efforts for improvements. | | | | | | | | |
| United Cities and Local Governments (UCLG) | Local4Action Hubs | The Local4Action Hubs are spaces held within UCLG meetings aimed at showcasing and promoting the #LocalizingSDGs agenda. | 2, 3, 4, 6 | International | Policy & legislation | 2020 | On-going | | | |

| Composante du PNUE/PAM | Nom de l'initiative | Courte description : principaux objectifs et réalisations | Objectifs de la SMDD | Portée géographique | Type d'initiative | Année lancement | Progrès | Sources de financement | Partenaires | Site Web |
|------------------------|--|--|----------------------|------------------------|--------------------------|-----------------|-----------|--|---|---|
| PAP/RAC | Implementation of the Ecosystem Approach in the Adriatic Sea through MSP (GEF Adriatic) | The overall objective of the initiative is to restore the ecological balance of the Adriatic Sea through implementation of the ecosystem approach and improve sub-regional management capacity through MSP as a viable marine management tool. In doing so, the aim is to integrate horizontally management tools through ecosystem approach (MSP, ICZM, MPAs, etc.) and to provide technical assistance to Albania and Montenegro to strengthen their respective management capacity. Achievements till the end of the project: Integrated monitoring programmes for Albania and Montenegro; Towards integrated GES assessment for Albania and Montenegro (with thematic GES assessments), with recommended measures; Two marine surveys in Albania and Montenegro; National data bases for Albania and Montenegro, harmonised with IMAP INFO system; Cumulative impact assessment for Montenegro, based on IMAP; Draft MSP for Montenegro; national and sub-regional capacity building programmes on monitoring, GES, data bases and data standards and MSP. | 1, 5, 6 | Sub-regional, national | Research and development | 2017 | On-going | GEF – 1,520,490 EUR | UNEP/MAP with SPA/RAC and PAP/RAC; Ministry of Tourism and Environment and National Agency for Protected Areas (Albania); and Ministry for Ecology, Spatial Planning and Urbanism (Montenegro) as national partners and beneficiaries | https://www.unep.org/unep-map/what-we-do/projects/GEF-Adriatic-project |
| PAP/RAC | AdriAdapt | The project aims at improving local capacities to adapt to climate change in the Adriatic region by creating an information platform that provides access to guidance, data and tools that will help local authorities to take adequate policy measures and develop plans to increase resilience in urban and coastal context. | All (1-6) | Sub-regional | Policy and Legislation | 2019 | On-going | InterReg Ital – Croatia (EU) – 2,223,870 EUR | Euro-Mediterranean Center on Climate Change (CMCC), PAP/RAC, IUAV of University of Venice, Croatian Meteorological and Hydrological Service (DHMZ), Regional Agency for Prevention, Environment and Energy of Emilia Romagna (ARPAE), Unione dei comuni Vale del Savio, DOOR, cities of Vodice, Cervia, Udine, County of Šibenik-Knin | https://adriada.pt.eu/ ; https://www.italy-croatia.eu/adriadapt |
| REMPEC | Mediterranean Strategy for the Prevention, Preparedness, and Response to Marine Pollution from Ships (2022-2031) and its Action Plan | The Mediterranean Strategy (2022-2031) aims to contribute to the implementation of overarching and thematic Mediterranean strategies, particularly the Mediterranean Strategy for Sustainable Development (MSSD) (2016-2025), the United Nations (UN) Environment Programme / Mediterranean Action Plan (UNEP/MAP)'s Mid-Term Strategy (2022-2027), the Ecosystem Approach (EcAp) and its roadmap for implementation, the Mediterranean Strategy on Ships' Ballast Water Management (BWM) and the Regional Plan on Marine Litter Management in the Mediterranean adopted in the Framework of Article 15 of the Protocol for the Protection of the Mediterranean Sea against Pollution from Land-based Sources and Activities (LBS Protocol) to the Barcelona Convention. It also strives to contribute to global and other regional goals and strategies, notably, the UN Sustainable | 1, 3, 4, 5, 6 | Regional | Policy and Legislation | 2022 | Inception | Resources requirements to be assessed in 2021 – UNEP/MAP, IMO ITCP, EU Funding, industry, other donors and contributions | The implementation of the Strategy (2022-2031) shall be governed through the comprehensive and integrated institutional, legal, and implementing framework of the Barcelona Convention and its Protocols, particularly the 2002 Prevention and Emergency Protocol, in collaboration with relevant | www.rempec.org |

| | | | | | | | | | | |
|---------|---|---|------------|----------------------------------|------------------------|------|-----------|--|---|---|
| | | Development Goals (SDGs), the International Maritime Organization's (IMO) Strategic Plan for the six-year period 2018 to 2023, the IMO Action Plan to address marine plastic litter from ships, the IMO strategy on the reduction of greenhouse gas emissions (GHG) from ships (IMO's GHG Strategy), disaster resilience, prevention, preparedness and response in line with the Sendai framework for Disaster Risk Reduction, the European Green Deal, the European Maritime Safety Agency (EMSA) 5-Year Strategy (2020-2024), the Union for the Mediterranean (UfM) ministerial declaration on Sustainable Blue Economy, and the work of the Convention on Biological Diversity through the Aichi Targets (specifically target 9 on invasive alien species), and the Post-2020 Biodiversity Framework which is currently in development. | | | | | | | national, regional and international organisations, institutions, agencies and stakeholders. NGOs are invited to apply for accreditation as UNEP/MAP partners to become involved in the implementation of the present strategy. | |
| REMPEC | Mediterranean Offshore Action Plan | The Mediterranean Offshore Action Plan aims to define measures, which, if applied at regional level and by each Contracting Party within their jurisdiction will ensure the safety of offshore activities and reduce their potential impact on the marine environment and its ecosystem: - Setting-up a governance framework to support the implementation of the Action Plan and the adoption, enforcement and monitoring of regional standards, procedures and rules; - Defining commonly agreed regional offshore standards and guidelines to be integrated and used at national level; and - Develop in conformity with EcAp and its relevant indicators a regional commonly agreed reporting and monitoring system for the Action Plan. | 1, 2, 5, 6 | Regional | Policy and Legislation | 2016 | On-going | 1,500,000 EUR | IOGP | https://www.rempec.org/en/about-us/strategies-and-actions-plans/mediterranean-offshore-action-plan |
| SPA/RAC | Post-2020 SAPBIO | Post-2020 Strategic Action Programme for the Conservation of Biodiversity and Sustainable Management of Natural Resources in the Mediterranean Region (Post-2020 SAP BIO), aligned with the Sustainable Development Goals, harmonized with the CBD Post-2020 Global Biodiversity Framework through the optic of the Mediterranean context. The Elaboration of Post-2020 SAPBIO is ongoing. It should be adopted in December 2021 at COP 22. | 1, 6 | Regional, National, Local | Policy and Legislation | 2021 | Inception | TBC | Post-2020 SAPBIO Advisory Committee members | www.spa-rac.org |
| SPA/RAC | Post-2020 Regional Strategy for Marine Protected Areas (MPAs) and Other Effective Area-based Conservation Measures (OECMs) in the Mediterranean | During their COP 21, the Contracting Parties requested the Secretariat (through SPA/RAC) to elaborate an ambitious and transformational post-2020 strategy for MPAs and other effective area-based conservation measures (OECMs) in the Mediterranean, in line with the post-2020 global biodiversity framework of the CBD and other regional and global processes, and in consultation with relevant global and regional organizations, for consideration by the Contracting Parties at their COP 22. The draft regional strategy is being elaborated by SPA/RAC. It aims at guiding the Contracting Parties to the Barcelona Convention, with the support of relevant international and regional organisations, to harmonize their efforts to achieve the globally agreed marine and coastal conservation objectives. The current draft of the strategy is articulated around 5 strategic pillars (between brackets below) with 5 key outcomes, these are: Outcome 1: Governance for the establishment and management of MPAs and OECMs strengthened (Governance) Outcome 2: MPA coverage increased in particular across countries with low representation (MPA expansion) Outcome 3: OECMs Recognized and Reported (OECMs) Outcome 4: MPA management effectiveness Improved (Management effectiveness) Outcome 5: Action and support across governments, the private sector, stakeholders, youth and the general public mobilized (Action and support). | 1, 6 | Regional, National, Local | Policy and Legislation | 2022 | Inception | National budgets, The MedFund, bilateral and international donors; MTF, external funds, other regional and international organizations. As an indication, the financing gap to reach Aichi Target 11 at Mediterranean level was estimated at €7bn. The financial gap to reach the even more ambitious 2030 CBD target will more important. | National authorities in charge of MPAs and marine conservation, relevant international and regional organizations, NGOs, private sector | www.spa-rac.org |
| SCP/RAC | Switchers Support Programme | The Switchers Support Programme, created by SCP/RAC, works to create an enabling ecosystem for entrepreneurs and small and medium sized enterprises in the Mediterranean pursuing SCP and Circular Economy business models. The Programme provides entrepreneurs, business support organisations and | 5 | Regional, Sub-regional, National | | 2018 | On-going | | DG NEAR, ENI CBC MED, Catalan Cooperation, Catalan Waste Agency, MTF | https://www.the-switchers.org/ |

| | | | | | | | | | | |
|--|---|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | <p>local communities with business development services, networking opportunities and access to finance services.</p> <p>During 2020, the Switchers Support Programme achieved:</p> <ul style="list-style-type: none"> • The establishment of 5 local networks of Business Support Organisations in Palestine, Lebanon, Tunisia, Jordan and Morocco, engaging 70 organizations, • The development of sustainable business expert networks, training 166 professionals in 6 countries. 50% of targeted professionals are women, • The launch of the GIMED business support training and incubation programme in Palestine, Lebanon, Tunisia, Egypt and Italy, • The development of TheSwitchers.org platform, a online and free-to-use tool to enable interactions among entrepreneurs, business providers, trainers, mentors and financial institutions willing to develop novel business models in the field of Green and Circular Economy. <p>Likewise, the Switchers Community, a community of inspiring green entrepreneurs and changemakers, reached 400+ members in 2020 providing:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Great exposure for eco innovative business ideas via online, easy-to-use web platform which increases visibility and exposure for green entrepreneur products and services. • Outstanding networking opportunities. It builds strong and far reaching networks that allow foster visibility and attractiveness of green and circular business models, as well as engagement and commitment among local stakeholders • Benefit from peer to peer support and knowledge exchange by joining SCP/RAC interactive Switchers group • 100 funding opportunities, shared among the community • 5 international events hosting Switchers <p>The Switchers Support Programme also includes the SwitchersFund, which serves as convening platform for private funders including foundations, private donors, ready to invest impact investors, to identify projects in the Mediterranean.</p> <p>After having engaged more than 100 investors and harvested more than 3 M€ in funding for Green Entrepreneurs since its establishment in 2017 the Switchers Fund underwent an important reorganization in 2020. The Switchers Fund has been equipped with a new brand strategy which will be deployed for the next 2021 2023 implementing period, relying on</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. The development of the Sustainable Finance Med Observatory 2. The establishment of Sustainable Finance National Working Groups 3. The engagement of national and regional investors, thanks to an extensive action of awareness raising, training and match making in 10 Mediterranean countries. <p>Finally regarding policy support, following the request of the Barcelona Convention Contracting parties (COP21 Decision IG. 24/13), in 2020 SCP/RAC worked on the development of a set of regional measures to support green and circular businesses:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compiling country factsheets, 4 sub Regional Baseline Assessment on the enabling environment for green and circular businesses in the Region, 43 policy recommendations, - Identifying and analysing international Best Practices to nurture the process and boost policy learning, - Implementing a Regional On line Consultation, coupled with key informative documents to enable bottom up policy making processes (https://switchmed.eu/policy/regional-stakeholder-consultation/) | | | | | | | | | |
|--|---|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

| | | | | | | | | | | |
|-----------|------------------------------|--|-----------|----------|------------------------|------|-------------------|-----------------|--------------------------------------|---|
| Plan Bleu | Update of the MSSD Dashboard | The compendium of the 28 "indicator factsheets" of the Mediterranean sustainability dashboard is updated every 2 years as a monitoring tool to follow up the MSSD implementation at regional level. It has been updated during the biennium 2020-2021 and covers the 6 topics of the MSSD 2016-2025. It supports the Contracting Parties to report on SDGs implementation at national level. The Regional Observatory's website has been redesigned. | All (1-6) | Regional | Policy and Legislation | 2020 | Achieved (cont'd) | MTF: 10.000 USD | 2 GIS experts and 1 website designer | https://www.obs.planbleu.org/en/ |
|-----------|------------------------------|--|-----------|----------|------------------------|------|-------------------|-----------------|--------------------------------------|---|

Annexe III

**Tableau de bord méditerranéen de la durabilité – Liste des indicateurs mise à jour,
telle qu'approuvée à la COP 21 (Naples, Italie, 2-5 décembre 2019)**

Annexe III : Tableau de bord méditerranéen de la durabilité – Liste des indicateurs mise à jour, telle qu'approuvée à la COP 21 (Naples, Italie, 2-5 décembre 2019)

| N° | Objectif SMDD | Nom de l'indicateur |
|----|---------------|--|
| 1 | Global | Empreinte écologique (*) |
| 2 | Global | Indice de Développement Humain |
| 3 | Global | Taux de croissance annuel du PIB réel par habitant (*) (Indicateur ODD 8.1.1), Produit Intérieur Brut (*), Produit Intérieur Brut par habitant (*) |
| 4 | Global | Taux d'alphabétisation des jeunes (*) |
| 5 | Global | Ratio filles/garçon d'inscription dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur (*) |
| 6 | 1 | Nombres de ratifications et niveau de mise en conformité tels que reportés par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone |
| 7 | 1 | Couverture des aires protégées par rapport aux eaux territoriales marines (*) |
| 8 | 1 | Proportion de stocks de poisson dans des limites biologiquement viables (*) (Indicateur ODD 14.4.1) |
| 9 | 2 | Nombre d'aires protégées participant à la Liste Verte des Aires Protégées (*) |
| 10 | 2 | Aide publique au développement et dépenses publiques pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes (*) (Indicateur ODD 15.a.1) |
| 11 | 2 | Indice Global de Sécurité Alimentaire |
| 12 | 2 | Niveau de stress hydrique : prélèvement d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles (*) (Indicateur ODD 6.4.2) |
| 13 | 2 | Demande en eau, totale et par secteur, comparée au PIB (*) |
| 14 | 2 | Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité (*) (Indicateur ODD 6.1.1) |
| 15 | 2 | Part de la population ayant accès à un système d'assainissement amélioré (total, urbain, rural) (*) (**) |
| 16 | 2 | Proportion des produits agricoles de qualité (*) et/ou Part des terres agricoles utilisées par l'agriculture biologique (*) |
| 17 | 2 | Index de la liste rouge (UICN) (*) (Indicateur ODD 15.5.1) |
| 18 | 3 | Proportion de la population urbaine vivant dans des taudis, des quartiers informels ou des logements inadéquats (*) (Indicateur ODD 11.1.1) |
| 19 | 3 | Sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO (*) |
| 20 | 3 | Déchets générés et traités par type de déchets et de traitement (*) (**) |
| 21 | 4 | Emissions de gaz à effet de serre (en relation avec le PIB) |
| 22 | 4 | Intensité énergétique mesurée en termes d'énergie primaire et de PIB (*) (Indicateur ODD 7.3.1) et/ou Energies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale (*) (Indicateur ODD 7.2.1) |
| 23 | 5 | Consommation intérieure de matières, consommation intérieure de matières premières par habitant et consommation intérieure de matières premières par rapport au PIB (*) (Indicateur ODD 12.2.2) |
| 24 | 6 | Nombre de Stratégies Nationales de Développement Durable adoptées ou révisées [et nombre de révisions depuis la première édition] (*) |

| | | |
|----|---|--|
| 25 | 6 | Proportion de crédits bancaires alloués au secteur privé - Existence de systèmes de financement alternatifs utilisant le crédit bancaire |
| 26 | 6 | Dépenses publiques et privées pour la recherche et le développement en pourcentage du PIB |
| 27 | 6 | Nombre de pays ayant mis en place des mécanismes clairs pour garantir la participation du public et son accès à l'information environnementale (*) |
| 28 | 6 | Nombre de pays ayant des stratégies nationales/plans d'action sur l'éducation au développement durable en place |

(*) Correspondant à/lié aux indicateurs des ODD (**) lié aux indicateurs SEIS / Horizon 2020

Annexe IV

Conclusions et Recommandations adoptées lors de la réunion de Consultation plénière sur le Résumé à l'intention des décideurs (SPM) du Premier rapport d'évaluation sur la Méditerranée (MAR1) élaboré par le réseau d'Experts méditerranéens sur le changement climatique et environnemental (MedECC)

22 Septembre 2020 (Marseille, France, et en ligne)

Annexe IV : Conclusions et Recommandations adoptées lors de la réunion de Consultation plénière sur le Résumé à l'intention des décideurs (SPM) du Premier rapport d'évaluation sur la Méditerranée (MAR1) élaboré par le réseau d'Experts méditerranéens sur le changement climatique et environnemental (MedECC). 22 Septembre 2020 (Marseille, France, et en ligne)

Les Points focaux du Groupe d'experts sur le changement climatique (CECG) de l'Union pour la Méditerranée (UpM) et le Groupe de travail sur l'environnement de l'UpM, les Points focaux du Centre d'Activités Régionales Plan Bleu (Programme des Nations Unies pour l'Environnement/Plan d'Action pour la Méditerranée – PNUE/PAM), les Membres du Comité de Pilotage de la Commission Méditerranéenne du Développement Durable (CMDD), en tant que participants à la Consultation plénière sur le résumé à l'intention des décideurs (SPM) du Premier Rapport d'évaluation sur la Méditerranée (MAR1) élaboré par le réseau d'experts méditerranéens sur le changement climatique et environnemental (MedECC),

Rappelant la résolution 70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 25 septembre 2015, intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » et l'Accord de Paris du 12 décembre 2015 de la Convention cadre sur le changement climatique des Nations Unies,

Rappelant également la résolution de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du 15 mars 2019, UNEP/EA.4/res.23, intitulée « Suivi de l'environnement mondial : renforcement de l'interface science-politique du Programme des Nations Unies pour l'environnement et approbation du rapport sur l'avenir de l'environnement mondial »,

Rappelant en outre la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) 2016-2025 et son Objectif 4 “le changement climatique en tant que priorité en Méditerranée”, le Cadre régional pour l'adaptation au changement climatique pour les aires côtières et marines méditerranéennes, et la 1^{ère} Déclaration ministérielle de l'UpM sur le changement climatique et environnemental (Athènes, Grèce, 13 avril 2014),

Eu égard à la Convention de Barcelone pour la Protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et ses Protocoles, et en particulier l'Article 4 sur les obligations générales,

Rappelant la Décision IG.24/4 sur les Études d'évaluation adoptée lors de la 21^{ème} Réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Naples, Italie, 2-5 décembre 2019), approuvant les éléments de la « Feuille de route pour la consultation des décideurs et des parties prenantes sur le Premier Rapport d'évaluation de l'état actuel et des risques des changements climatiques et environnementaux en Méditerranée », tel qu'énoncé dans l'Annexe IV de cette Décision,

1. *Se félicite* pour le travail entrepris par les membres du réseau d'experts méditerranéens sur le changement climatique et environnemental (MedECC), en particulier ses coordinateurs, ses auteurs et son secrétariat, pour la préparation du Premier Rapport d'Évaluation sur la Méditerranée (MAR1) du MedECC et de son Résumé à l'intention des Décideurs (SPM) ;
2. *Reconnaissent* l'importance de l'Interface Science – Politique – Société développée par MedECC en collaboration avec les Secrétariats de l'UpM et du PNUE/PAM et du Plan Bleu, et *se félicite* du processus inclusif mis en œuvre pour consulter la communauté scientifique, les représentants gouvernementaux, les décideurs et les parties prenantes sur les conclusions de MAR1 ;
3. *Conviennent*, de manière consensuelle, que la consultation Plénière n'a identifié aucune inexactitude ou erreur concrète dans le SPM ;

4. *Invitent* le secrétariat de l'UpM à soumettre pour considération et approbation le SPM à la prochaine réunion ministérielle sur l'Environnement et le Changement Climatique, qui devrait se tenir en Egypte ;
 5. *Invitent également* le Secrétariat du PNUE/PAM – Convention de Barcelone à soumettre pour considération et approbation le SPM aux Parties Contractantes à la Convention de Barcelone lors de leur 22^{ème} réunion qui aura lieu à Antalya, en Turquie, en décembre 2021 ;
 6. *Encouragent* le système PNUE/PAM – Convention de Barcelone à considérer les résultats du travail de MedECC dans les versions préliminaires des décisions de la COP 22 et dans la Stratégie à moyen-terme 2022-2027 du PNUE/PAM ;
 7. *Encouragent également* le Secrétariat du MedECC, les institutions et les partenaires à procéder en temps voulu à la publication du SPM et d'utiliser ses messages clés en vue d'une large diffusion et d'une campagne de communication, ciblant décideurs, autres parties prenantes et citoyens, appuyant des processus décisionnels et de sensibilisation du public au niveau régional, national et local dans la région méditerranéenne.
-